



MILLE-FEUILLE

DU

CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster



Proposé par



Torah-Box

Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshet News	7
Devinettes sur la Paracha	11
Boï Kala.....	12
Baït Neeman.....	14
Mayan Haim.....	18
Koidinov	22
La Daf de Chabat	23
Autour de la table du Shabbat.....	27
Bnei Shimshon	29
Bnei Or Ahaim.....	31



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Bamidbar
2 Sivan 5784
8 Juin
2024
268

Dvar Torah

BAMIDBAR

Il est écrit dans notre Paracha, à propos de la disposition des Enfants d'Israël dans le désert: «Rangés chacun sous un drapeau distinct, **selon les signes** de la maison de leur père, ainsi camperont les Enfants d'Israël» (Bamidbar 2, 2). **Rachi** rapporte deux commentaires: «**Selon les signes** - Chaque drapeau דָּגָל (Dégal) comportera comme signe distinctif un morceau d'étoffe colorée suspendu à lui, chaque drapeau présentant une couleur différente et la couleur de chacun correspondant à celle de la pierre de la Tribu en question fixée au Pectoral (Chémot 28). Chacun pouvait de cette manière reconnaître son drapeau. Autre explication: **Selon les signes de la maison de leur père** – selon les consignes que leur avait données Yaacov leur père pour son transport hors d'Égypte, comme il est écrit: 'Ses fils firent pour lui ainsi qu'il leur ordonna' (Béréchit 50, 12). C'est ainsi que Yéhouda, Yissakhar et Zévouloun l'ont porté du côté est, et Réouven, Chimone et Gad du côté sud...» Le Midrache (Tan'houma Bamidbar) enseigne les drapeaux des Béné Israël (Dégalim), qui signalaient les différents Camps dans le désert, avaient une signification spirituelle profonde et étaient entièrement conçus selon des directives célestes. En effet, les Béné Israël reçurent une vision prophétique des Dégalim lors du Don de la Thora. Ils perçurent la Chékhina descendant sur le Har Sinai escortée par vingt-deux mille chars d'anges qui étaient proches d'Elle, et entourée d'un grand nombre de chars supplémentaires (voir Bamidbar Rabba 2, 2). Le Rokéa'h explique que les chars entouraient la Chékhina en formant quatre divisions, volant chacune sous sa bannière distincte: à droite (au Sud) se tenait la division de

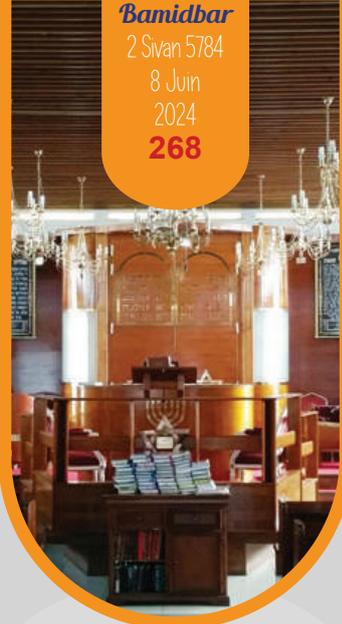
l'ange Mikhaël, à gauche (au Nord) était celle de l'ange Ouriel, devant (à l'Est) était la division de l'ange Gabriel, derrière (à l'Ouest) était celle de l'ange Rafaël. La vision des «Armées Célestes» conduisit les Juifs à s'écrier: «Si seulement nous étions rassemblés en ordre sous des Dégalim, avec la Chékhina au milieu de nous, comme le sont les anges!» Pourquoi désirèrent-ils des Dégalim? Ils aspiraient de tout leur être à être organisés à l'image de l'armée céleste, dont l'attachement au Tout-Puissant est d'un niveau plus élevé (voir Tiféret Tsion). Hachem dit à Moché qu'il exaucerait la demande de Dégalim formulée par les Béné Israël. Le Alchikh explique qu'il fallut attendre trente jours après l'érection du Michkane, et le retour à titre permanent de la Chékhina (qui s'était retirée après la faute du Veau d'Or) pour qu'Hachem juge les Juifs dignes d'atteindre ce niveau supérieur de Sainteté. En effet, le Kli Yakar explique que les deux expressions du début de notre Paracha: «Dans le désert du Sinai» et «Dans la Tente d'Assignment» correspondent aux deux unions avec D-ieu que vécurent les Béné Israël: le Don de la Thora («dans le désert du Sinai») considéré comme les «Fiançailles», et l'inauguration du Michkane («dans la Tente d'Assignment») considérée comme le «Mariage» (la Chékhina résida véritablement au sein du Peuple Juif lorsqu'ils furent comptés le premier jour du mois d'Yiar. Soit trente jours après l'inauguration du Michkane [le premier Nissan], car prit fin alors le temps du mariage – «**durant trente jours la mariée est appelée Kala**» (voir Rachi sur la Michna Yoma 8, 1) - et commença celui de la fixation de la Résidence divine.

Collel

«Combien y-a-t-il de lettres dans la Thora?»

Le Récit du Chabbat

Un jour, le Ba'al Chem Tov a invité son grand disciple, Rabbi Yaacov Yossef Cohen de Polana, auteur du «Toldot Yaacov Yossef», à se joindre à lui pour un voyage en dehors de la ville, avec également la participation d'autres disciples de cette sainte assemblée.



Horaires de Chabbat

Hadlakat Nétot: 21h33

Motsaé Chabbat: 22h57

1) Depuis Roch 'Hodech Sivan jusqu'à six jours après Chavouot, on ne dit pas Ta'hanoun (Supplications). Nous devons nous purifier et nous sanctifier, la veille de Chavouot, en vue de la réception de la Thora. 2) Le soir de Chavouot, le Kidouch ne se dit qu'à la tombée de la nuit, car Chavouot n'entre qu'une fois écoulées sept semaines entières à partir de Pessa'h, et le quarante-neuvième jour ne se complète qu'à la tombée de la nuit. Le deuxième soir de Chavouot on peut dire Arbit et Kidouch même avant la tombée de la nuit.

3) Il est de coutume de lire toute la première nuit de Chavouot, le «Tikoun» [réparation] qui comprend des fragments du Tanakh, du Talmud, du Rambam et du Zohar, en honneur à la Thora qui est reçue, à nouveau, lors de cette date. Selon le Midrache, les Juifs ont dormi la nuit précédant le Don de la Thora et D-ieu Lui-même dut les réveiller avec éclairs et tonnerre. Il faut éviter toute conversation inutile ou qui ne porte pas sur des sujets de Torah pendant la nuit de Chavouot et ne pas gaspiller ces heures précieuses à des futilités. Rester assis sans rien faire équivaut à dormir. Les femmes ne sont pas concernées par la veillée.

4) On a l'habitude de prendre un repas lacté (et de miel) avant le vrai repas de viande, le premier jour de fête, car la Thora est comparée au lait et au miel (Chir HaChirim 4, 11). On peut trouver une autre raison à cette coutume: après avoir reçu la Torah au Mont Sinai, les bné Israël ne trouvèrent pas de viandes conformes aux lois concernant la Cachérisation de la viande qu'ils venaient de recevoir. Ils consommèrent donc un repas lacté le temps de préparer de la viande cachère. Afin de perpétuer cette coutume tout en respectant la Halakha de «se réjouir pendant la fête» (qui passe par la consommation de viande et de vin), nous avons l'habitude de manger des aliments lactés d'abord, puis, après s'être nettoyé les mains et rincé la bouche, de consommer un repas à base de viande.

(D'après Yalkout Yossef – Moadim)

לעילוי נשמת

à Malka Soultana Gold Bat Florence Myriam à Hanina Bat Myriam Lumbrozo à Michaël Ben Léa Layani à Matslia'h Ben Hanna Touitou
à Fradji Haï Ben Zouiza Guedj à Meikha Bat Myriam



La perle du Chabbath

Le Talmud enseigne [Yoma 22b]: «Selon Rabbi Eléazar, quiconque compte les Enfants d'Israël transgresse une loi négative (לא), car il est dit: 'Et le nombre des Enfants d'Israël sera comme le sable de la mer, qu'on ne peut ni mesurer, [ni compter]...' (Osée 2, 1); selon Rabbi Na'hman, il transgresse deux lois négatives, car il est dit: 'Qu'on ne peut ni mesurer, ni compter'. Rabbi Chmouel Bar Na'hmani dit: 'Rabbi Yonathan a signalé une contradiction; il est écrit: 'Et le nombre des Enfants d'Israël sera comme le sable de la mer', et ensuite: 'Qu'on ne peut ni mesurer, ni compter'. Ce n'est pas vraiment une contradiction en fait: la seconde partie de la phrase ('Qu'on ne peut ni mesurer, ni compter') s'applique à Israël lorsqu'il obéit à la Volonté de D-ieu, la première ('Et le nombre des Enfants d'Israël sera comme le sable de la mer'), lorsqu'il n'obéit pas à la Volonté de D-ieu». Pourquoi nos Sages ont-ils ainsi interprété le premier verset de la Haftara [une prophétie des temps messianiques]: 1) L'expression: «Et le nombre des Enfants d'Israël sera comme le sable de la mer» indique qu'il existe bel et bien un «nombre מנין (Minyan)» des Béné Israël [Rachi]. Aussi, l'expression: «Qu'on ne peut ni mesurer, ni compter» semblant démentir l'existence d'un tel nombre, suggère deux types d'interprétations: celle de Rabbi Eléazar – une interdiction de la Thora: «On ne [doit pas] mesurer (c'est-à-dire estimer)» (ou deux interdictions de la Thora, selon Rabbi Na'hman: «[On ne doit] ni mesurer, ni compter») et celle de Rabbi Yonathan – une promesse conditionnée au respect de la Volonté Divine: [ils sont innombrables: «On ne peut ni [les] mesurer, ni [les] compter [s'ils font la Volonté de D-ieu]» (en revanche, s'ils ne font pas la Volonté de D-ieu, ils sont dénombrables: «Et le nombre des Enfants d'Israël») ('Hidouché Guéonim)]. 2) Le Peuple Juif est comparé au sable de la mer, car celui-ci étant constitué d'une multitude de grains serrés l'un contre l'autre, il symbolise l'union entre les hommes, secret de la pérennité d'Israël [Rav Abravanel]. Aussi, est-il interdit (et mauvais) de compter les Béné Israël (particulièrement lorsqu'ils ne font pas tous la Volonté de D-ieu), car une telle action consiste à les «séparer» individuellement les uns des autres et à empêcher ainsi, que le mérite des uns (les Tsadikim) protège la vie des autres (les simples Juifs) [Anaf Yossef]. Lorsqu'Israël est attaché à la Thora (obéissant à la Volonté Divine), son compte («le nombre des Enfants d'Israël») n'est plus celui relatif au monde matériel – un compte quantitatif lié au corps, mais celui du «Olam Haba» («Qu'on ne peut ni mesurer, ni compter») – un compte qualitatif lié à l'âme [c'est-à-dire, relatif au monde de l'Intelligence Divine בינה (Binah), de laquelle il est dit: «Son intelligence est sans limite אין מוסר (Ein Mispar)» (Téhilim 147, 5) – A noter que l'expression אין מוסר a pour valeur numérique 441, celle du mot «Emeth אמת», allusion à la Thora et au Monde Futur] [Chia]. 3) Le «nombre des Béné Israël ... qu'on ne peut ni mesurer, ni compter» est semblable à celui de la Thora [Bamidbar Rabba 2]. En effet, à chaque membre du Peuple Juif correspond une lettre dans le Séfer Thora, comme le soulignent nos Sages: «Il y a six-cent-mille lettres dans la Thora ישי ששים רבוא אותיות לתורה (Yech Chichim Ribo Otiyot LaThora)» – les premières lettres de cette phrase forment le mot «Israël ישראל» [De même, l'expression בני ישראל (Béné Israël) a pour valeur numérique – augmentée du nombre de lettres qui la compose – 611 (603 + 8), celle du mot «Thora תורה» - 'Hatam Sofer]. La Thora comporte un nombre fini de lettres, tout en contenant une quantité sans limite d'explications originales ('Hidouchim) sur chacune d'entre elles [Ets Yossef]. De même, le Peuple Juif, aussi peu nombreux soit-il, est constitué d'êtres porteurs d'étincelles issues de l'Essence du Divin, appelée: «'Un' mais n'appartenant pas au compte (אנת הוא הר ולא בהושבן)» [Pti'ha Dé'Eliahou]. Aussi, cette dimension divine transcendant le «compte», est-elle celle dévoilée par l'intermédiaire du «Compte du Omer», duquel il est dit: «Vous compterez cinquante jours» (Vayikra 23, 16) – le compte des quarante-neuf jours du Omer attirant la révélation du «'Un' mais n'appartenant pas au compte» pour dévoiler la lumière du cinquantième jour - Chavouot [Maor Einaim].

Sur le chemin du retour, comme l'heure était tardive et que le soir tombait déjà, le Ba'al Chem Tov et ses compagnons s'arrêtèrent auprès d'une forêt en dehors de la ville pour prier Min'ha. Quand le Ba'al Chem Tov voulut se laver les mains pour se préparer à la prière, il s'avéra qu'il n'y avait plus d'eau dans la gourde qu'ils avaient prise avec eux pour la route. Les disciples se dispersèrent pour chercher une quelconque source d'eau, mais n'en trouvèrent pas. Comme ils étaient revenus les mains vides, ayant désespéré d'en trouver, le Ba'al Chem Tov leva les yeux au Ciel, qui s'assombrissait au-dessus de leur tête, et quand il s'aperçut que l'heure de la prière de Min'ha allait passer, il tourna le dos à ceux qui l'accompagnaient et prit lui-même le chemin de la forêt. Personne n'osait bouger. Seul son disciple Rabbi Yaacov Yossef se mit à le suivre discrètement. Dans l'obscurité qui régnait entre les arbres, le Ba'al Chem Tov déposa le bâton qu'il avait à la main, l'appuya sur le tronc d'un des arbres, et se prosterna à terre de toute sa stature. Il étendit les bras et les jambes comme il ne l'avait jamais vu, en frappant le sol avec puissance. Tout à coup, Rabbi Yaacov Yossef entendit des gémissements qui fendaient le cœur. C'était la voix du Ba'al Chem Tov, qui criait des profondeurs de son cœur. «Maître du Monde», les mots sortaient de la bouche du Ba'al Chem Tov, «je Te demande, je Te supplie devant le Trône de Gloire, dans Ton immense Miséricorde, donne-moi de l'eau pour me laver les mains avant la prière de Min'ha, car sinon, mieux vaut pour moi mourir que vivre! Tue-moi, je T'en supplie, Maître du Monde, mais que je ne sois pas obligé de transgresser les paroles de nos Sages!» Les cheveux de Rabbi Yaacov Yossef se dressèrent sur sa tête de frayeur. Le Ba'al Chem Tov se redressa, essuya ses larmes, prit le bâton là où il l'avait posé, et marcha de nouveau tranquillement vers ses compagnons. Là, exactement derrière eux, à une distance de seulement trois pas du chariot arrêté, une source d'eau vive coulait doucement... «Ils ont des yeux et ne voient pas!» dit le Ba'al Chem Tov en plaisantant, «voici qu'à côté de nous il y avait une source d'eau vive, et nous allions chercher au loin!» Les assistants se regardèrent avec stupéfaction. Tout le monde se lava les mains et se prépara à prier. Seul Rabbi Yaacov Yossef connaissait tout le secret. Lui seul avait été témoin de ce qui s'était passé quelques minutes auparavant entre les arbres de la forêt. Un tel don de soi, «mieux vaut pour moi mourir que vivre», pour une légère sévérité des Rabbanim, Rabbi Yaacov Yossef n'avait jamais vu cela de sa vie, et jusqu'à son dernier jour il ne cessa de s'en émerveiller. Plus tard il révéla que c'était l'une des raisons principales qui l'avaient poussé à s'attacher au Ba'al Chem Tov et qui avaient immédiatement fait de lui un 'Hassid.

Réponses

Le Zohar affirme qu'il y a six-cent-mille lettres dans la Thora: «Les lettres [de la Thora] totalisent six-cent-mille, comme les douze Tribus, elles aussi, au nombre de six-cent-mille... Lorsqu'on remplit les lettres, on parvient au nombre de six-cent-mille: Aleph, Beth, Guimel... Aussi, la perfection contenue dans le secret des lettres, se répand-elle à travers tous les membres...» [Zohar 'Hadach Chir Hachirim 74b]. Le Mégalé Amouk [Vayé'hi] fait remarquer que le nom ישראל Israël est constitué des premières lettres de l'expression: יש ששים רבוא אותיות לתורה (Yech Chichim Ribo Otiyot LaThora) – Il y a six-cent-mille lettres dans la Thora [chaque Juif est attaché à la Thora à travers une lettre qui lui est propre]. Le problème est qu'il n'y a, dans nos Sifré Thora, que 304.805 lettres, soit environ deux fois moins que selon le Zohar. Comment résoudre cette contradiction? Plusieurs approches, parmi lesquelles: 1) Il faut compter les «blancs» (pour arriver au compte de 600.000), c'est-à-dire les espaces entre les lettres [Rabbi Réouven Margalio]. En effet, ces espaces comportent une sainteté comparable à celle des lettres elles-mêmes (une sorte de «face cachée» des lettres). Aussi, nos Sages ont-ils enseigné [Moed Katan 26a]: «Celui qui voit un Séfer Thora brûlé, doit faire deux déchirures [de son vêtement]; une pour le blanc du parchemin et une pour les lettres.» 2) Une autre solution consiste à considérer les lettres comme un assemblage de lettres. Ainsi, le Aleph א est composé d'un Vav ו (incliné) et de deux Youd י (de chaque côté) – soit trois lettres; le Beth ב est composé d'un Rech ר et d'un Vav ו (allongé) – soit deux lettres... 3) Les 304.805 lettres du Séfer Thora correspondent aux lettres de la Parole. Le nombre de 600.000, cité par le Zohar, comprendrait également 295195 «lettres de la Pensée» [l'esprit et le sens des lettres et des mots] [voir Likouté Zohar – Béhar]. 4) Le Pné Yéhochoua [Kidouchin 30a] rapporte deux solutions. La première stipule que le nombre de 600.000 correspond au total de la somme des valeurs numériques des «Milouï de Milouï» des vingt-sept des lettres de l'Aleph-Beth (22 lettres simples et 5 lettres doubles). A titre d'exemple, la lettre Aleph א, s'écrit avec Milouï (simple remplissage): אלף et avec «Milouï de Milouï» (double remplissage): אלף למד פא, totalisant une valeur numérique de 986. La deuxième solution rapportée par le Pné Yéhochoua stipule que le nombre de 600.000 lettres est atteint lorsqu'on comptabilise également les lettres du Targoum תרגום (Traduction), donné également au Mont Sinaï, selon le Midrache.

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUKNIN

PARACHA BAMIDBAR 5784

A LA RENCONTRE DE DIEU

Le récit de l'histoire de nos ancêtres dans le désert qui a débuté à la fin du livre de Chemot , est repris dans la paracha Bamidbar . Bamidbar signifie dans le désert. C'est dans le désert que les enfants d'Israël se sont formés en tant que peuple et se sont préparés pour la conquête de la Terre promise. Dans la seconde année après la sortie d'Égypte, Moïse reçut l'ordre de recenser le peuple : Tous les mâles depuis l'âge de 20 ans et au-dessus, devront partir à l'armée : c'est l'un des aspects de ce recensement, le service militaire obligatoire pour tous, sauf les Lévites , dont le statut sera expliqué plus loin.

Bien que le miracle fasse partie du quotidien du peuple d'Israël, l'Éternel ordonna : « Faites le recensement et ne vous fiez pas au miracle ; vous devez tout faire pour conquérir vous-mêmes le pays qui vous a été attribué et pour cela, il vous faut savoir sur combien d'hommes de combat, vous pouvez compter. Il va sans dire que l'Éternel qui vous a promis cette Terre, sera à vos côtés pour vous épauler et pour tenir Sa promesse. Le peuple s'est donc organisé afin de ne pas avoir recours à des volontaires ou à des mercenaires pour la conquête de la Terre promise. C'est peut-être de ce passage que nos sages ont tiré l'adage suivant « *ein somkhine al haness*, on ne doit pas compter sur le miracle » et ceci dans tous les domaines de la vie. La Torah invite donc le fidèle à assumer ses responsabilités, cela n'empêche pas d'espérer un miracle, en cas de difficultés. Assurer l'ordre aussi bien en temps de paix que lors des combats était donc indispensable pour cette horde d'esclaves en devenir d'un peuple ordonné et discipliné

LE RECENSEMENT

Le recensement selon les familles et les maisons paternelles, avait également pour but, de tenir compte de l'importance numérique de chaque tribu dans le partage du territoire. En effet, l'une des raisons pour laquelle nos ancêtres ont été libérés de l'esclavage d'Égypte, était justement le fait de n'avoir pas changé leur nom ni leur langue ni leur habillement : de la sorte ils ont gardé leur identité propre et ont constitué une entité à part parmi les Egyptiens. En Égypte même, malgré leur dure condition d'esclaves, les Hébreux ont évité toute promiscuité avec les Egyptiens et ont ainsi préservé la pureté de leurs familles. Ils ont compris que le foyer familial constituait l'élément le plus puissant pour la conservation de leur identité, et pour la protection contre l'assimilation, ce qui est valable en tout temps. L'Éternel a pu ainsi soustraire effectivement d'Égypte « un peuple au milieu d'un autre peuple ».

En effet, conserver le nom spécifiquement hébraïque, a permis tout au long des siècles et des pérégrinations du peuple, d'assumer l'identité juive en toutes circonstances, au milieu d'autres peuples parmi lesquels ils étaient exilés. Reconnaître sa différence et s'y attacher, a permis la pérennité du peuple juif. Les Juifs pensaient que pour éviter de provoquer de l'antisémitisme, il fallait avoir un prénom en usage dans le pays d'accueil : Pierre, Paul ou Jacques en France, par exemple, tout en respectant la tradition de donner un prénom hébraïque à l'enfant. Malheureusement ce procédé n'a jamais mis à l'abri les communautés juives qui ont subi et subissent encore aujourd'hui la haine gratuite des nations.

Quelles leçons pouvons-nous encore tirer de la merveilleuse organisation dans le désert, qui peuvent nous inspirer, dans notre comportement actuel. De nos jours, le peuple revenu sur sa Terre, s'est souvenu de la leçon donnée dans la Torah et s'est mis en devoir de se doter d'une armée puissante et d'un armement hautement sophistiqué pour assurer sa survie et défendre l'intégrité de son territoire. Certains pensent qu'un pacifisme extrême peut faire croire qu'avec un peu de bonne volonté et un certain nombre de concessions, la sécurité sera garantie. La réalité est loin de leur donner raison.

LA TRIBU DE LEVI

Il est dit dans la Torah que « l'homme ne vit pas que de pain , mais de tout ce qui sort de la bouche de l'Éternel »(Dt 8,3) :la parole divine ,nourriture de l'âme. L'Éternel dit à Moïse : pour ce qui est de

la tribu de Lévi, tu ne la recenseras pas avec les autres tribus d'Israël. » car les lévites ont un statut à part. Comme les premiers-nés avaient participé à la faute du Veau d'or, ils furent disqualifiés et remplacés par les membres de la tribu de Lévi qui eux, n'y avaient pas participé. Les lévites se virent confier l'entretien du sanctuaire et plus tard celui du Temple. À la différence les autres tribus dont les membres se faisaient recenser à partir de l'âge de 20 ans, les lévites étaient dénombrés dès l'âge d'un mois. Il y en avait environ 22000 à l'époque du désert. Le Midrach rapporte que contrairement aux autres israélites âgées de plus de 20 ans lors de la sortie d'Égypte, les Levites eurent le privilège de rentrer en Canaan.

Les Lévites furent chargés d'assurer à plein temps le service divin : l'entretien et le transport du Tabernacle du témoignage et de tous les accessoires. Ils constituent « la Légion royale » et n'ont pas reçu de territoire, c'est Dieu qui est leur territoire ». Ils étaient chargés d'enseigner la Torah au peuple (Dt 33,10) et de s'occuper de son encadrement religieux et moral. C'est pourquoi il ne fallait pas les inclure dans le dénombrement du peuple.

Peut-on comparer aux lévites les jeunes qui consacrent leur vie et leur temps à l'étude de la Torah et sont dispensés du service militaire ? Ce qui est certain, est qu'ils participent à la pérennité de la Torah et à la limite, à l'existence du peuple juif ; de plus ils sont très actifs sur le plan social et sont volontaires au sein de nombreuses associations d'entraide au service d'autrui et d'assistance aux personnes en difficultés, 24 h sur 24, qui ne fonctionnent qu'avec des bénévoles issus de ce milieu religieux pour la plupart.

LA TRAVERSEE DU DESERT.

« L'Eternel parla à Moïse dans le désert du Sinaï » De prime abord, le désert devait uniquement servir de passage entre l'Égypte et la Terre promise, une sorte de trait d'union entre la Révélation et son application par le peuple d'Israël sur son propre sol. Mais en réalité le désert a joué par lui-même un rôle prédominant dans la formation spirituelle du peuple d'Israël libéré de l'esclavage.

L'Eternel entraîna son peuple dans le désert au lieu de lui faire emprunter la route la plus directe et la plus courte vers la Terre promise, pour éviter que des hommes affaiblis et fragiles ne se trouvent face à des adversaires potentiels forts, sans préparation pour se défendre. Les enfants d'Israël avaient besoin d'une cure pour retrouver un état normal et un esprit débarrassé du souvenir dramatique des persécutions qu'ils avaient subies, comme c'est le cas également, hélas, pour les rescapés des camps de concentration.

Dans le désert le ciel et la terre se touchent c'est à dire qu'il est plus facile de se rapprocher de Dieu, loin de tous les soucis de la civilisation. L'homme se rend compte de sa faiblesse face aux éléments de la nature : l'absence de végétation et d'eau rend le peuple entièrement dépendant de la protection divine et peut donc se consacrer à sa formation spirituelle. Dans le désert les enfants d'Israël étaient effectivement libres de leur temps, sans préoccupation matérielle, sans problèmes économiques ou politiques, leur nourriture étant assurée par la manne qui tombait du ciel, il suffisait de la ramasser. Les enfants d'Israël avaient donc le loisir d'approfondir le message divin. Mais le désert n'est pas une fin en soi : il est une étape nécessaire pour la formation du peuple.

LE DESERT, UN LIEU DE RENCONTRE.

Malgré l'affection que l'Eternel manifesterà à son peuple dans la traversée un désert, le peuple sera loin de Lui manifester sa reconnaissance en permanence. Le désert a été le théâtre de rébellions contre Dieu et contre ses chefs. Malgré ces tribulations et cette attitude ingrate des enfants d'Israël, peuple à la « nuque roide » envers son créateur, le séjour dans le désert n'en est pas moins un excellent souvenir pour l'Eternel qui a déclaré : « je me souviens en ta faveur de l'amour de ta jeunesse, dit l'éternel à Israël, de ta tendresse à mon égard quand tu étais ma jeune épouse et que tu me suivais dans le désert » (Jérémie 2,2). C'est le même amour qu'Israël a toujours manifesté à l'Eternel, même au milieu de ses exils parmi les nations. A l'exemple de nos ancêtres, nous avons besoin de nous retirer loin des tumultes de la vie trépidante d'aujourd'hui, pour retrouver la sérénité de notre âme. L'Eternel savait mieux que quiconque que dans l'ensemble, l'influence du désert serait positive et profitable pour le peuple d'Israël. Le temps de la prière nous offre cette expérience, loin des préoccupations quotidiennes pour nous ressourcer. C'est là l'une des vertus de la prière, nous permettre de retrouver notre intimité avec Dieu.



La Parole du Rav Brand

Lorsque Hachem révéla les Dix commandements au Sinaï, Il utilisa uniquement le singulier et non le pluriel : « Hachem prononça toutes ces paroles, lémor – en disant : Je suis l'Éter-nel, ton D.ieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant Ma face. Tu ne te feras point d'image taillée ni de représentation quelconque [...] Tu ne tueras point. Tu ne commettras point d'adultère. Tu ne déroberas point [1] [...] »

Pourtant, tous les juifs entendirent Ses paroles : n'était-il alors pas plus adapté qu'il s'adresse à tous en se servant du pluriel : « Je suis l'Éter-nel, votre D.ieu, qui vous ai fait sortir [...] Vous n'avez pas [...] Vous ne tuerez point. Vous ne commettrerez point d'adultère [...] » ?

Mais Hachem préféra s'adresser uniquement à Moché, et les juifs n'étaient qu'invités à assister à la scène, pour qu'ils entendent comment Hachem lui parlait : « Et Hachem dit à Moché : " Voici, Je viendrai vers toi dans une épaisse nuée, afin que le peuple entende quand Je te parlerai, et qu'il ait toujours confiance en toi [2]. »

Toutefois, puisque tous les juifs étaient réunis, pourquoi Hachem se priva-t-Il d'adresser les Dix commandements à tous ? Afin de donner la possibilité à Moché de défendre les juifs après qu'ils eurent fait le Veau d'or. Il pourrait plaider devant Lui en disant : Tu ne T'es adressé qu'à moi seul. Eux croyaient que l'interdit me concernait uniquement et non eux. Grâce à cet argument, leur châtement serait réduit [3].

Cependant, on pourrait demander : Moché transmettait bien les paroles de Hachem au peuple, comme dit le verset : « Je me tins alors entre D.ieu et vous pour vous annoncer la parole de D.ieu [4]. » Il agit ainsi, car Hachem le lui avait ordonné, puisqu'avant que Hachem ne commence à dire : « Je suis ton D.ieu [...] », le verset introduit les Dix commandements par : « Hachem prononça toutes ces paroles, lémor », ce dernier mot signifiant : « Toi Moché, tu leur transmettras ces paroles, et J'attends de leur part une

confirmation : après chaque mitsva positive, J'attends qu'ils répondent : " Oui, nous l'acceptons " ; et après chaque interdiction, J'attends qu'ils répondent : " Non, nous ne la transgresserons pas ! " [5] » Dans la mesure où Moché leur transmet les commandements et qu'ils les avaient acceptés, comment leur châtement pourrait-il alors être diminué ?

Mais comme Hachem ne s'adressa pas directement au peuple, Moché pouvait trouver un argument pour réduire la sanction. Ce n'est pas la même chose que de se rebeller contre un ordre de D.ieu donné à eux personnellement, ou par le biais d'un délégué en chair et en os.

On peut alors demander : puisqu'en fin de compte ce n'est que Moché qui leur rapporta les paroles de D.ieu, pourquoi durent-ils tous assister à leur dialogue ?

Cela était nécessaire pour plusieurs raisons. Premièrement, pour qu'ils prennent conscience de la grandeur et de la puissance de Hachem, et qu'ils soient témoins que la prophétie existe, comme ils le dirent eux-mêmes : « D.ieu nous a montré Sa gloire et Sa grandeur, et nous avons entendu Sa voix du milieu du feu ; aujourd'hui, nous avons vu que Hachem a parlé à des hommes, et qu'ils sont demeurés vivants[6]. »

Deuxièmement, pour qu'ils réalisent à quel point Moché jouissait de considération aux yeux de Hachem, et qu'ainsi ils lui feraient confiance à jamais, comme dit le verset : « Voici, Je viendrai vers toi dans une épaisse nuée, afin que le peuple entende quand Je te parlerai, et qu'il ait toujours confiance en toi. » Ils accepteraient alors tout ce que Moché, par la suite, leur transmettrait au nom de D.ieu.

[1] Chémot 20,2-15. [2] Chémot 19,9.

[3] Chémot Rabba, 43,5; Rachi, Chémot 20,2.

[4] Dévarim 5,5. [5] Mékhilta, rapporté par Rachi.

[6] Dévarim 5,24.

Rav Yehiel Brand

La Question

La paracha de la semaine traite du dénombrement des enfants d'Israël. Ainsi le verset nous dit : « Vous relèverez par tête de toute l'assemblée des enfants d'Israël selon leur famille, selon la maison de leur père par un compte des noms ... »

Cette dernière expression est étrange. En effet, si Hachem recherche à recenser le nombre de personnes du peuple, pour quelle raison les noms sont-ils mis à l'honneur ? D'ailleurs, lors du décompte des enfants d'Israël entrant sur leur terre, le verset ne nous parlera bien que de recensement selon les familles et non pas de façon nominative singulière. Comment comprendre cette particularité ?

Le Talmud nous enseigne qu'il y a 600 000 lettres dans la Torah.

Cet axiome bien que n'étant pas littéralement exact nous révèle que chaque membre d'Israël faisant partie de la génération sortant d'Égypte et recevant la Torah est une part intégrante de la Torah, unique par son essence et non interchangeable.

Ainsi lorsque Hachem demande à décompter cette génération en nombre d'individus d'une collectivité quantifiable, Il se refuse de faire l'économie du qualitatif et de l'essence même de chaque singularité étant chacun une des composantes de Sa Torah.

Pour cela, au moment où dut être établi le nombre des membres du peuple, y fut associé leur nom, celui étant le révélant de l'essence même de l'individu.

G.N.

Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	19 : 08	20 : 26
Paris	21 : 33	22 : 58
Marseille	20 : 58	22 : 11
Lyon	21 : 10	22 : 27
Strasbourg	21:10	22:34

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 390

Pour aller plus loin...

1) Le premier nom rapporté par la Torah concernant la paracha des Nessi'im est Elitsour (1-5 : « Lireouven : Elitsour Ben Chédéour », et le dernier est : Einane (1-15 : « Lénaftali : A'hira Ben Einane »). À quel enseignement font allusion ces 2 noms ?

2) Neuf noms de "Chévatim" ont au-dessus d'eux le taâme « zakef gadol » (ex : 1-5 : Lireouven, 1-6 : Léchimon, 1-7 : Liyehouda...), alors que 3 "Chévatim" ont au-dessus de leurs noms le taâme «zakef katone» (Issakhar, Binyamin et Naftali). Pourquoi cette différence de taâmime ?

3) Le Ran explique (Nédarim 30) qu'une femme cherchant à se marier, se doit d'être « messalékète réchouta méatssma » (" se laisser "acquérir" par un homme, en offrant sa vie pour lui ") afin de permettre à celui qui désire l'épouser, de la prendre comme kala. Où trouvons-nous une allusion à cette règle dans notre Sidra ?

4) À quel enseignement pourrait faire allusion l'expression : « Iche Roch lébeit avotav hou »(1,4) ? . De plus, le mot «hou» paraît visiblement superflu dans cette phrase ?

5) Où Na'hchone Ben Aminadav est-il niftar ?

6) On remarque que toutes les lettres de l'alphabet hébraïque sont présentes dans le verset 16, chapitre 4 qui mentionne les fonctions de Eleazar inhérentes au Michkan, à l'exception des lettres "Tsadik" et "Guimel". À quoi l'omission de ces deux lettres fait-elle allusion ?

Yaacov Guetta

shalsheletnews.com

Ce feuillet est offert pour la Hatslaha de la famille Astruc

Que notre étude soit une source de réussite pour nos soldats et une protection pour tout le klal Israël

Faut-il lire/étudier le Tikoun pendant la veillée ou est-il préférable de se faire un programme d'étude à sa guise ?

L'origine de cette veillée/étude prend sa source dans les enseignements du Arizal (Chaar Hakavanote p.89a) qui s'inspire d'un texte du Zohar (Hakdama du Zohar p.8a et Parachat Emor p.98a). Le Azrial a alors transmis des textes à étudier appelés "Tikoun" afin de réparer le manque de zèle de nos ancêtres qui restèrent endormis la nuit précédant le don de la Torah. Et c'est donc seulement à partir de cette époque que cette coutume commença à se répandre initialement chez les Séfaradim et par la suite chez les Ashkénazim. **C'est pourquoi il convient de lire/étudier ce "Tikoun" instauré par le Arizal, ainsi que l'on fait nos ancêtres de génération en génération** [Chla (Massekhet Chavouat Ner Mitsva 4) ; 'Hida (Lev David 31 où il critique ceux qui ont commencé à changer le Minhag) ; Moed Kol 'Hai 8,12 ; Ben Ich 'Hai 1 Bamidbar ot 4 ; Or Létsion 18,11 à l'encontre de ce qu'écrivit le 'Hok Yaacov (494,1) que le "Tikoun" a été instauré pour les "Am Haarets"].

Toutefois, ceux qui ont beaucoup de difficulté à lire le Tikoun (du fait qu'ils ne sont pas initiés à la lecture de ces textes, ou que cette étude les endormira), **programmeront alors une étude à leur guise qui les maintiendra éveillés** [Assé Lekha Rav 5,60 ; Voir aussi le Yé'have Daate 3,32/'Hazon Ovadia p.310 qui écrit que ceux qui désirent ardemment étudier des passages du Talmud en "havrouta" en conformité avec la coutume récemment innovée ont sur qui s'appuyer à condition d'étudier dans une salle annexe afin de ne pas se démarquer du Tsiour (si la majorité lit le Tikoun)].

Quoi qu'il en soit, on se montrera particulièrement vigilant à ne pas perdre son temps avec des conversations futiles ainsi qu'il est rapporté « Celui qui perd son temps est considéré comme ayant dormi » et à plus forte raison si ses paroles futiles sont prononcées au sein du Beth Hamidrach.

Aussi, celui qui, à cause de la veillée, se sentira trop faible pour prier correctement (sans somnoler) **devra impérativement aller se reposer un petit moment ; car en effet, la veillée n'est qu'une coutume et ne doit pas empiéter sur la tefila** ['Hazon Ovadia p.313].

David Cohen



Jeu de mots :

Après lui avoir gentiment prêté mon mixeur, j'attends vraiment qu'il me rende l'appareil.

Devinettes

- 1) Quel est le nom et l'emplacement des 4 principaux drapeaux?
- 2) A partir de quel âge, la tribu de Lévy a-t-elle été comptée? (3,15)

- 3) Qui étaient les oncles de Moché? (3,19)
- 4) Je suis le père de Tsouriel (Le chef de la famille de Mérari) et mon nom est aussi cité dans la Méguila. Qui suis-je? (3,35)

Réponses aux questions

- 1) Il est écrit dans la Sidra de Haazinou (32-10) : « Yitssrénéhou kéichone eino » ("Hachem garde le Klal Israël comme la prune de Son œil").

Remez Ladavar : « Elitsour », autrement dit : « Hachem "mon D..." » (Eli) est "notssère" (terme hébraïque dont la consonance rappelle le mot « tsour »), c'est-à-dire : "D... garde" précieusement le peuple d'Israël "comme la prune de Son œil" (« kéichone eino ». Le terme « eino » est apparenté au nom « Einane », le père du dernier Nassi : A'hira) grâce aux mérites des 12 Nessi'im. (Baal Hatourim)

- 2) Le ta'ame « zakef katone » incarne la modestie. En effet, même si un juif est « zakouf », c'est-à-dire "dressé" et élevé à un haut rang social, il sait, s'il est profondément humble, rester petit ("katane") à ses propres yeux. Ce ta'ame ("zakef katone") est spécialement placé au-dessus :

A. De Issakhar (1-8), car cette tribu était particulièrement humble grâce à ses énormes efforts investis dans l'étude de la Torah (lui permettant ainsi l'annulation de l'égo : "Bitoul hayech"

B. De Binyamin (1-11), car sa position filiale (le dernier des enfants de Yaacov) l'aidait à cultiver la Mida de la modestie

C. De Naftali (1-15), car il convenait à

cette tribu d'être humble, du fait qu'elle constituait le dernier des "Dégalim" ("drapeaux"). (Rabbi 'Haim Faladji)

3) Il est rapporté (Bamidbar Rabba 1-6) au sujet du 1^{er} verset de notre Sidra déclarant : « Vayedaber Hachem el Moché bémidbar Sinaï », qu'on ne peut acquérir la Torah que si on fait de sa personne (se rendre soi-même "hefker" comme) un désert (être donc « messalék réchouto » : "Renoncer et abandonner son égo et ses intérêts matériels afin d'être disponible pour appartenir à la Torah"). (Isma'h Israël)

4) Seul "un homme étant avant tout considéré et accepté par sa femme (qui le connaît parfaitement, et mieux que tout le monde) et ses enfants comme un vrai « Munch » ("un digne et honorable chef de famille"), autrement dit : « iche Roch lébeit avotav », mérite "de devenir un jour le Nassi (le dirigeant) du Klal Israël" : « "Hou" yihyé hanassi béisraël ! » (à l'instar de Rabbi Eleazar ben Azaria qui n'accepta de devenir Nassi qu'après avoir consulté sa femme et obtenu son approbation : Bérakhot 27). ("Yéarote Dévach" du Rav Yéhonatan Eybéchits)

5) À "Kivrote Hataava". (Gaon de Vilna sur le "Seder Olam Rabba", chapitre 12)

6) Au "93" ("tsadik-guimel") ustensiles d'or et d'argent qu'il y avait dans le Beit Hamikdash. (Rokéa'h sur la Torah)

Réponses n°389 Bé'houkotai



Enigme 1 : Où dans la Meguilat Rout trouve-t-on un lien avec un passage que nous lisons tous les vendredis soir ?

Boaz dis à Rout (3,11)

..... אשת חיל את.

Enigme 2 : Qu'est-ce qu'on peut écraser avec le pied droit mais pas avec le pied gauche ?

Le pied gauche.

Rébus : Va / Èche / Bord / Motte / Hotte / Houx / Lait / n' / Aime

De La Torah Aux Prophètes

La haftara de cette semaine est extraite du 2^{ème} chapitre des prophéties de Hochéa (Osée). Celui-ci a vécu à l'époque du roi Ouziyahou, plus de 2 siècles avant la destruction du 1^{er} Temple. Contemporain de Yechaya, Amos et Mikha, il a été le plus grand (Pessahim 87a) et c'est lui qui prophétisa le plus longtemps, près de 90 ans. Dans la paracha Bamidbar, nous apprenons qu'à l'époque de Moché, les Bnei Israël furent dénombrés dans le désert. Cette haftara débute avec la promesse que dans le monde futur, les Bnei Israël seront trop nombreux pour être

comptés. Le prophète va reprocher au peuple de tomber dans l'idolâtrie et de sombrer dans l'immoralité. Dans le verset 4, Hochéa demande au peuple juif de renoncer à 2 formes d'idolâtrie : l'idolâtrie dans le domaine public « de son visage », et l'idolâtrie privée « de son sein ». Il tente de choquer les juifs en comparant les Bnei Israël à une femme adultère afin de leur faire prendre conscience de l'abomination que représente l'idolâtrie. Le prophète prédit d'une part, qu'un jour viendra où la nation juive sera abandonnée par « ses amants » et fera téchouva. Et d'autre part, il dévoile qu'Hachem tentera de séduire « sa femme infidèle », Israël, en repartant avec elle dans le désert (comme suggéré dans

Bamidbar), où pourront se créer les bases d'une nouvelle vie commune. Israël pourra alors se rendre compte de tout ce qu'il doit à l'Éternel tant matériellement que spirituellement. La Haftara se termine par 2 versets qui évoquent la réconciliation des « époux » : « Je te fiancerai à Moi pour toujours ; Je te fiancerai à Moi par la charité et la justice, l'amour et la miséricorde ; Je te fiancerai à Moi par la fidélité et tu connaîtras Hachem ». Nous récitons précisément ces 2 versets au moment où nous enroulons la lanière des Téphilin 3 fois autour du majeur, geste qui rappelle la remise de l'anneau pendant la cérémonie du mariage.

שבת שלום

Rabbenou Asher ben Yehiel : le Rosh

Né vers 1250 à Cologne (Allemagne), Rabbenou Asher ben Yehiel, plus connu sous l'acronyme du "Rosh", est l'une des figures les plus éminentes du judaïsme médiéval.

Issu d'une famille rabbinique respectée, son père, Yehiel ben Asher, était lui-même un érudit reconnu. Dès son plus jeune âge, Asher montrait des signes de grande intelligence et de dévotion à l'étude de la Torah. Il étudiait sous la direction de son père, ainsi que sous celle du Maharam de Rottenbourg, l'un des plus grands sages de l'époque. Ce dernier eut une influence décisive sur la formation intellectuelle et spirituelle du Rosh.

Fuite vers l'Espagne : La vie du Rosh en Allemagne fut marquée par des périodes de persécution et d'instabilité. En 1286, son maître, le Maharam de Rottenbourg, fut emprisonné par l'empereur Rodolphe Ier pour avoir tenté de fuir l'Allemagne afin d'échapper aux persécutions. Le Rosh demanda une rançon pour sa libération, mais son maître la refusa, de peur d'encourager l'emprisonnement d'autres rabbanim. Par la suite, le Rosh assumait la position de son maître à Worms. En 1303, après la mort de ce dernier, la situation pour les Juifs en Allemagne se détériora, poussant le Rosh et sa famille à fuir. Après avoir quitté l'Allemagne, il s'installa d'abord dans le sud de la France, puis vers l'Espagne, qui offrait alors un environnement plus stable et accueillant pour les érudits juifs.

En Espagne, le Rosh s'installa à Tolède, un centre

majeur de la vie juive et de l'érudition. Là, il gagna rapidement en notoriété et devint le rabbin principal de la communauté juive de la ville. Il dirigea également une yeshiva, attirant de nombreux élèves de toute l'Europe. Sous la direction du Rosh, Tolède devint un centre vibrant d'étude talmudique. Le Rosh encouragea une méthode d'étude rigoureuse et insista sur la clarté et la précision dans l'enseignement et l'application de la Halakha. Sa réputation de sage et de décisionnaire attira des étudiants de loin, contribuant à la diffusion de ses idées et de son approche.

Le Rosh était opposé à l'étude des connaissances profanes, en particulier de la philosophie. Il soutenait que la philosophie et la religion sont «incapables de s'harmoniser ». En allusion à la philosophie, il dira même que "nul qui va vers elle ne peut revenir".

Influence et héritage : La contribution la plus importante du Rosh en matière d'Halakha est son ouvrage "Piskei HaRosh" (Décisions du Rosh). Ce travail monumental est un commentaire sur le Talmud, où il extrait les décisions halakhiques pertinentes de chaque traité. Contrairement à d'autres commentaires talmudiques de l'époque, cet ouvrage précise la halakha finale et pratique, laissant de côté la discussion intermédiaire et énonçant de manière concise la décision finale. Il omet les domaines du droit limités à Eretz Israël (telles que les lois agricoles et sacrificielles) ainsi que les parties aggadiques du Talmud. Cet aspect pratique a rendu son ouvrage extrêmement utile pour les rabbanim et les érudits dans leur application quotidienne de la loi juive. L'œuvre du Rosh a été imprimée dans presque toutes les

éditions du Talmud depuis sa publication.

En effet, l'influence du Rosh ne se limita pas à sa propre période. Ses décisions et ses enseignements ont été intégrés dans le "Arba'ah Tourim" de son fils, Rabbi Yaacov ben Asher, un autre ouvrage fondamental de Halakha. Son travail était si important en Halakha que Rabbi Yossef Karo inclut le Rosh avec le Rambam et le Rif comme l'un des trois poskim majeurs pris en compte pour déterminer la décision finale dans son Choul'han Aroukh.

Parmi les autres écrits du Rosh, nous pouvons citer: Or'hot 'Haïm, une œuvre importante de Moussar; un commentaire sur Zeraïm (excepté le traité Berakhot) ; un commentaire sur Taharot; les Tossefot haRosh, annotations explicatives de type Tossafot sur le Talmud ; un commentaire sur la Torah qui utilise souvent des interprétations mystiques telles que l'utilisation de la Guématria et d'acronymes.

Le Rosh contribua également à la propagation de la tradition ashkénaze en Espagne, intégrant certaines coutumes et pratiques dans la communauté locale. Sa capacité à synthétiser les traditions et à les adapter à de nouveaux contextes renforça la cohésion et la résilience des communautés juives de l'époque.

Rabbenou Asher ben Yehiel quitta ce monde depuis Tolède en 1327. Il joua un rôle crucial dans le développement de la Halakha et dans la formation de l'identité juive en Europe médiévale. Sa vie et son œuvre illustrent la puissance de la tradition intellectuelle juive et son impact sur les générations futures.

David Lasry

Birkat Mordekhaï

La Chekhina au centre :

le secret de l'unité des Béné Israël

Le Midrach (Bamidbar Rabba 2,3) nous rapporte qu'à la révélation divine sur le Mont Sinaï, une multitude d'anges accompagnaient l'Éternel. Ces anges étaient disposés en bannières, et leur présence suscita l'envie chez les enfants d'Israël d'avoir eux aussi des bannières distinctives. Hachem leur accorda cette demande, et Moché fut chargé de les confectionner selon leurs désirs.

Ce Midrach soulève une question : pourquoi l'Éternel a-t-il attendu avant de réaliser leur souhait ? La réponse réside dans la nécessité d'attendre la construction du Michkan afin que chaque tribu puisse être placée autour de lui (Bamidbar 1,53) avant que leurs bannières ne soient installées.

Les bannières étaient bien plus qu'un simple symbole. Elles exprimaient la destinée unique de chaque tribu, reflétant la volonté divine pour chacune. Chaque tribu avait ses propres bénédictions et missions spécifiques, dévoilées, par Yaacov et Moché. Ainsi, les bannières étaient un moyen de différencier et de comprendre ces destinées et missions.

Quant aux anges, ils utilisaient les bannières pour exprimer la réalisation de leur mission. Chaque bannière reflétait la mission de l'ange qui la portait, affirmant sa fidélité aux commandements divins. Ensemble, ces bannières formaient une harmonie merveilleuse.

L'histoire des bannières enseigne que la réalisation des souhaits divins nécessite souvent du temps et de la préparation. Il faut parfois attendre que les conditions soient réunies pour que les désirs puissent être pleinement réalisés. En effet, chaque tribu avait ses aspirations propres, ce qui aurait pu rendre difficile le maintien de l'union au sein du peuple.

Avec la construction du Michkan, toutes les tribus se retrouvent unies autour de la Chekhina, avec un même objectif : réaliser la volonté d'Hachem.

Pour conclure, ces bannières symbolisent à la fois l'unité et la diversité au sein du peuple d'Israël. Elles représentent la singularité de chaque tribu et la collaboration harmonieuse de chacune d'entre elles pour réaliser la Volonté Divine. Cela doit nous rappeler qu'à chaque instant où la Présence Divine est au centre de nos préoccupations, nous sommes capables de surmonter nos différences pour Le servir, tout en préservant notre unité.

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

Yonathan Haik

Enigmes

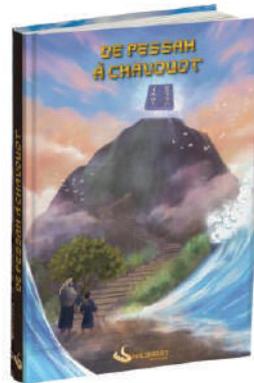
Enigme 1 :

Citez 4 Mitsvot que l'on peut accomplir en dormant.



Enigme 2 :

Mon premier est la septième lettre de l'alphabet. Mon deuxième est un rongeur qui peut parfois servir d'animal de compagnie. On peut trouver des œufs dans mon troisième. Mon quatrième veut dire "maison" en anglais. Mon tout est une fleur qui se retrouve fréquemment sur les balcons.



La Paracha en Résumé

- Pour entamer le nouveau tome, la Torah compte tous les Béné Israël ayant de 20 à 60 ans, en nommant un chef de tribu.
- La Torah raconte aussi dans quel ordre voyageaient les camps avec les Léviim et le

- Aron comme point central.
- Les Léviim furent comptés à leur tour. Leur travail au michkan et pendant les voyages est également explicité.
- Moché compta ensuite tous les premiers-nés. Le travail des enfants de Kéhat (fils de Lévy) est expliqué, dans la toute fin de la paracha.

Rébus



La Force d'une parabole

Chaque semaine à la fin de l'étude des Pirké Avot, nous clôturons avec l'enseignement de Rabbi Hanania fils d'Akachia : "Hachem a voulu donner du mérite aux Béné Israël, il leur a donc donné de nombreuses Mitsvot" (613). Certains diront que si Hachem voulait donner du mérite au peuple, n'aurait-il pas été plus simple qu'il ne lui donne que quelques Mitsvot. Ainsi, concentré sur celles-ci, l'homme aurait peut-être réussi à les accomplir parfaitement ! La multiplicité de commandements ne risque-t-elle pas de nous amener à nous disperser et au final à ne rien accomplir convenablement !

Cette parabole du Maguid de Loublin peut nous aider à y voir plus clair.

Un jeune homme décide d'ouvrir un commerce pour gagner sa vie. Il emprunte pour cela une somme d'argent conséquente et part vers la foire pour acheter de la marchandise. Arrivé à la ville, il loue une chambre dans une auberge, puis sort se promener pour explorer la ville. L'animation, les couleurs et le tumulte lui donnent le vertige. Il est rapidement ébloui par la variété des produits, les stands de jeux, les restaurants etc. Soudain, il

aperçoit, au milieu de la foule, un visage familier. Il reconnaît son oncle, un vieux négociant chevronné. "Voistu, moi aussi je suis dans les affaires maintenant !" "Vraiment ? Et dans quelle branche penses-tu te lancer ?" " Dans le commerce de textiles ! Je suis venu ici pour acheter du tissu !" "Bon! Eh bien, nous aurons l'occasion de nous revoir à la foire!"

Le jeune homme continue à admirer les stands puis rentre à l'auberge. Pendant ce temps, l'oncle va trouver les grossistes en textiles et les envoie chez son neveu lui proposer leurs marchandises. Le jeune homme les reçoit, examine les tissus, compare les prix, et en achète quelques rouleaux. Puis son oncle lui en envoie d'autres. Ainsi les grossistes se présentent constamment à la porte du jeune homme sans lui laisser le moindre répit. Après avoir investi tout son argent, notre homme va prendre congé de son oncle et lui fit part de ce qu'il a fait de son argent. " Il ne me reste plus un sou ! Je suis obligé de rentrer chez moi. C'est fort dommage ! " ajoute-t-il avec un soupir. "J'ai passé toutes mes journées à choisir des tissus et je n'ai pas eu l'occasion de profiter de la foire. Je n'ai même pas eu le temps de me reposer. Les grossistes m'ont accaparé sans arrêt! " " Je dois t'avouer que j'en

suis responsable !" dit l'oncle avec un sourire. " C'est moi qui les ai envoyés à ta chambre d'hôtel les uns après les autres! " " Mais pourquoi ? J'aurais pu les rencontrer à leurs stands. Par la même occasion, j'aurais profité de la musique et de l'animation du marché !" " C'est justement pour cette raison que j'ai envoyé les grossistes à ton auberge ! La foire est un endroit séduisant et attrayant. Grande est la tentation de dépenser tout son argent en futilités. En occupant tes journées par de nombreux acheteurs, je t'ai offert un séjour fructueux et intéressant."

Ainsi, Hachem a envoyé l'homme sur terre pour y acquérir de la marchandise qui lui permettra de vivre dans le monde futur. Cependant, la terre est une foire étourdissante qui abonde en tentations. L'homme peut facilement se laisser entraîner, passer son temps à des frivolités et gaspiller toutes ses forces et ses moyens. C'est la raison pour laquelle Hachem a décuplé le nombre de Mitsvot. Du début à la fin d'une journée chaque situation gorgée de Mitsvot qui permettent à l'homme de rester concentré sur son véritable projet.

(Yeriot haohel, Kedochim)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Rav Guerchon est un jeune Talmid 'Hakham qui décide un beau jour d'ouvrir une Yechiva. Évidemment, il s'endette pour louer une petite maison, y faire quelques travaux et ainsi pouvoir débiter dans de bonnes conditions. Sa Yechiva fonctionne à merveille jusqu'au point où dès la troisième année, il doit déjà l'agrandir. Les années passent et il déménage de bâtiment en bâtiment jusqu'au jour où il se trouve à la tête d'une grande Yechiva comptant des centaines de Bahourim et un bâtiment avec 60 chambres. Malgré les quelques difficultés financières, sa Yechiva fonctionne parfaitement et a un très bon renom du fait du professionnalisme et du travail acharné de Rav Guerchon que tout le monde apprécie grandement.

Un beau jour, lorsqu'il arrive à la Yechiva, il est accueilli par l'homme de ménage non-juif qui lui fait un grand sourire. Il déclare ensuite qu'il est fier de lui car ce matin il a fait une bonne action. Reb Guerchon lui demande donc quelle est-elle, ce à quoi l'homme répond quand en nettoyant une chambre ce matin, il a trouvé par terre un morceau de parchemin, qui était en fait une Mezouza, il l'a ramassé, nettoyé et embrassé, puis replacé avec du nouveau scotch à sa place. Reb Guerchon qui sait pertinemment qu'un non-juif n'a pas le droit de replacer une Mezouza le félicite tout d'abord, puis lui demande poliment dans quelle chambre cela s'est-il passé. L'homme tente de s'en souvenir, mais en vain. Reb Guerchon se pose donc maintenant une question : puisque l'homme de ménage a raconté cela sans aucune arrière-pensée (c'est-à-dire non pas avec un but d'en tirer un bénéfice et même pas pour témoigner d'un quelconque fait mais indirectement on a pu apprendre qu'il a replacé une Mezouza), peut-on donc lui faire confiance malgré le fait qu'un non-juif ne soit pas apte généralement à témoigner ? Doit-il donc maintenant enlever et replacer toutes les Mezouzot de son bâtiment? Quel est le Din ?

Il existe tout déjà une Makhloket à savoir si une Mezouza placée par un non-juif est valable. Le Maarchag l'autorise car le principal de la Mitsva est qu'elle soit sur le linteau et cela même si elle y a été placée par quelqu'un qui n'en était pas 'Hayav. D'après d'autres, elle doit être fixée pour la Mitsva. Et même s'il semblerait qu'il s'agisse ici d'un double doute, c'est-à-dire que peut-être que la Halakha est comme le Maarchag et aussi, sur chaque chambre, il y a un doute s'il s'agit de sa Mezouza, le Pri Megadim écrit que s'il est possible de sortir du doute facilement, on devra le faire. Or, dans notre cas, il est possible de demander à chacun des Bahourim de replacer sa Mezouza. Rav Eliyachiv pense même qu'enlever le clou du bas de manière à ce que la Mezouza ne tienne pas vraiment puis le replacer suffit. Mais Rav Zilberstein nous explique qu'en vérité, dans ce cas, nous ne sommes pas obligés de croire les dires de cet homme de ménage. Il explique cela par le fait que puisque cet homme travaille et est employé par Rav Guerchon, il a tout intérêt à ce que celui-ci pense qu'il fait attention aux objets saints de sa Yechiva. Ainsi, puisqu'il en tire un certain profit, nous ne sommes pas obligés de lui faire confiance. Mais même ainsi le Rav nous enseigne qu'il sera préférable de replacer à nouveau les Mezouzot de chacune des 60 chambres car cela ne demande pas un grand effort.

En conclusion, même si nous ne sommes pas obligés de croire les dires de l'homme de ménage, il sera bien de replacer à nouveau les Mezouzot pour sortir de tous les doutes.

(Tiré du livre *Oupiryo Matok, Berechit*, page 61)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Voici les enfants de Aharon et Moché au jour où Hachem parla à Moché au Har Sinaï » (3/1)

Rachi écrit : « Il n'est mentionné que les enfants d'Aharon et cela est appelé "enfants de Moché" !? C'est parce qu'il leur a enseigné la Torah. Cela nous enseigne que tout celui qui enseigne la Torah au fils de son ami, la Torah le considère comme l'ayant enfanté. »

Les commentateurs demandent : Étant donné que Moché Rabbénou a enseigné la Torah à tout le klal Israël, tout le klal Israël devrait donc s'appeler "les enfants de Moché" !? Pourquoi ce sont spécifiquement les enfants d'Aharon qui sont appelés "les enfants de Moché" ?

Le Gour Arié répond : Le klal Israël, c'est différent. En effet, C'est Hachem Qui a ordonné à Moché d'enseigner la Torah au klal Israël : « Et moi, Hachem m'a ordonné à ce moment-là de vous enseigner les lois... » (Dévarim 4,14). Et la Torah qui a été donnée à Moché n'a été donnée que pour enseigner aux bnei Israël la Torah, et si Moché ne l'enseigne pas aux bnei Israël, Hachem ne la lui aurait pas donnée, donc les bnei Israël ne peuvent pas être appelés "les enfants de Moché" par le fait qu'il leur enseigne la Torah car Hachem ne lui a donné la Torah qu'à cette condition de l'enseigner aux bnei Israël alors que les enfants d'Aharon, Moché n'était pas obligé de leur enseigner la Torah en privé, c'est une initiative de Moché, alors là on peut dire qu'ils sont les enfants de Moché Rabbénou.

On pourrait se demander : Quel rapport y a-t-il entre enseigner "la Torah au fils de son ami" et "comme l'ayant enfanté" ? Pourquoi le fait d'enseigner la Torah au fils de son ami a-t-il pour effet et conséquence de l'avoir enfanté ? Qu'est-ce que cela signifie ? On comprend bien que le fait d'enseigner la Torah au fils de son ami lui donne la vie dans le monde futur mais que signifie "comme l'ayant enfanté" qui sous-entend qu'il lui donne la vie dans ce monde ?

On pourrait proposer la réponse suivante : La Guémara Erouvin (54) explique que Moché Rabbénou a appris la Torah de Hachem, puis Aharon entre et Moché lui enseigne, Aharon va ensuite s'installer à la gauche de Moché et les 2 enfants d'Aharon (Elaazar et Itamar) entrent et Moché leur enseigne, ensuite Elaazar va s'installer à la droite de Moché et Itamar à la gauche d'Aharon, puis les zékénim (anciens) entrent et Moché leur enseigne, puis les zékénim s'installent sur les côtés et tout le peuple entre et Moché leur enseigne. À ce niveau-là, Aharon a entendu l'enseignement de Moché Rabbénou 4 fois, ses enfants 3 fois, les zékénim 2 fois et tout le peuple 1 fois. Moché se retire, et Aharon leur enseigne, puis Aharon se retire et ses enfants leur enseignent, puis ils se retirent et les zékénim leur enseignent. Il en ressort que tous ont entendu l'enseignement 4 fois.

Puis, la Guémara demande : Puisque le but c'est d'enseigner la Torah 4 fois, pourquoi ne pas faire plus simple, à savoir que tout le monde se réunit en même temps et Moché leur enseigne la Torah 4 fois ?

La Guémara répond : C'est pour honorer Aharon, puis ses enfants et les zékénim. Il en ressort que le fait que Moché ait décidé d'enseigner la Torah en particulier aux enfants

d'Aharon, c'est pour les honorer et leur donner de l'importance et cela est appelé par nos 'Hakhamim, ramenés par Rachi, "comme les ayant enfantés", comme leur ayant donné la vie. Chaque personne est importante, c'est une vérité absolue.

Seulement, si une personne ne le ressent pas et qu'au contraire elle se sent à tort médiocre, elle perd confiance en elle et aura toujours peur d'entreprendre quoi que ce soit, elle sera comme menottée car elle ne se sent pas capable et tout sera voué à l'échec jusqu'à qu'elle aura même peur de juste exprimer son avis car elle pensera que tout le monde va se moquer, cette personne deviendra immobile et silencieuse et donc en quelque sorte "morte". Alors que si elle réalise qu'elle est une grande personne, elle pourra mettre en action tout son potentiel et arriver très haut, cette personne, étant en mouvement et en action toujours pour aller plus loin, est une personne vivante. Ainsi, il faut qu'elle se sente grande, évidemment pas par rapport aux autres mais par rapport à la tâche qu'elle doit accomplir, par rapport au rôle que Hachem lui a confié pour pouvoir le mener à bien. Ce qui est incroyable, c'est que la personne est réellement capable, c'est une vérité, mais juste parce qu'elle ne le sait pas, elle ne pourra pas le mettre en pratique, c'est pour cela que Rabbi Akiva dans Pirké Avot (3/14) nous dit que c'est une réalité et une vérité absolue que nous sommes à l'image de Hachem et nous sommes Ses enfants et qu'Il nous a donné le bien le plus précieux qui est la Torah mais l'important c'est de le savoir car c'est à ce moment que nos capacités cosmiques pourront se réaliser et se mettre en œuvre. D'où l'importance que chaque ben Israël sache et réalise qu'il est extrêmement grand, qu'il est l'enfant du Maître du monde et qu'il possède le bien le plus précieux, la Torah, il faut le réaliser, car c'est cette importance et considération qu'on a de nous-mêmes qui sera le moteur pour atteindre les sommets. D'où l'importance capitale que chacun montre de l'importance à l'autre.

Et la meilleure manière de donner de l'importance aux autres, c'est par le fait de faire une chose qu'on n'était pas obligé de faire, c'est pour cela qu'on ne dit pas "comme s'il l'a enfanté" sur les bnei Israël car Moché était obligé de leur enseigner, comme l'a expliqué le Gour Arié, c'est également pour cela qu'on ne le dit pas sur nos propres enfants car on est obligé de leur enseigner la Torah, mais on le dit sur les enfants de nos amis car on n'a pas d'obligation de leur enseigner, à l'image de Moché qui n'était pas obligé d'enseigner spécifiquement aux enfants d'Aharon et c'est le fait de l'avoir fait qui leur a donné de l'importance et qui leur a permis de pouvoir faire dans leur vie de grandes choses.

Ainsi, il est d'une importance capitale de donner de l'importance à nos enfants afin qu'ils acquièrent la confiance en soi et ainsi puissent réaliser pleinement leurs capacités et arriver à accomplir de grandes choses dans leur vie. Et pour ce faire, il faut se concentrer sur les choses qu'on n'est pas obligé de faire à leur égard, ainsi ils ressentiront l'importance qu'ils ont à nos yeux, ils vont se sentir élevés et honorés, et toute la puissance qu'ils ont en eux jaillira au grand jour.

Finalement, pour accomplir de grandes choses, il ne faut pas être grand, il faut juste savoir qu'on est grand.

" Ne sois un homme mauvais devant toi-même " (Avot 2/13)

Mordekhai Zerbib

Règle du jeu :

Dans ce jeu, des questions correspondent aux lettres de l'alphabet. La première réponse commence par un A, la deuxième par un B, etc. Les participants doivent trouver le mot exact en français. Le point est attribué à celui qui donne la bonne réponse en premier. Il y a des devinettes pour tous les âges. Le mot surligné dans la devinette indique ce qu'il faut chercher.

A Le **nom** du père de Moché et Aharon.

Amram

B Cette **couleur** se retrouvait avec différentes nuances sur les bannières des tribus.

Bleu

C Cette **ville** était représentée en broderie sur la bannière de Chim'on.

Chekhém

D Chaque tribu avait le **sien**, qui était de la même couleur que la pierre la représentant sur le Pectoral du *Cohen Gadol*.

Drapeau

E Sur celui de **cette tribu**, apparaissait un taureau.

Ephraïm

F Sur celui de Réouven, l'emblème était **ce qu'il avait apporté** à sa mère Léa.

des Fleurs

G Sur celui de Naftali, il y avait le dessin de **cet animal** qui court très vite.

la Gazelle

I Le résultat du recensement effectué dans notre *Paracha* est exactement ... à celui effectué sept mois plus tôt !

Identique

K Cette **famille** de Lévités avait la responsabilité des objets les plus sacrés.

Kéhati

L Cette **tribu**, n'ayant pas été asservie en Égypte, n'a pas bénéficié d'un rythme de croissance miraculeux.

Lévi

M La **tribu** recensée la moins nombreuse.

Ménaché

N Sur le drapeau de Zévouloun, figurait **ce moyen de transport**, très utilisé pour le commerce.

un Navire

O Sur le drapeau de Acher, c'est **cet arbre** qui y était dessiné.

Olivier

P Ceux des Israélites ont été rachetés, et à leur place, ce seront les Lévités qui serviront au Temple.

Premiers-nés

R **Synonyme** de dénombrement.

Recensement

S L'image de **cet animal** était sur le drapeau de la tribu de Dan.

un Serpent

T Ne serait-ce que de faire **cela** aux objets sacrés, rendrait passible de mort les Lévités.

les Toucher

V Enseigner la Torah à un enfant, c'est comme lui donner la ...

la Vie

Y La **tribu** recensée la plus nombreuse.

Yéhouda



Bamidbar (317)

מִכָּן עֲשָׂרִים שָׁנָה וּמֵעַלָּה כֹּל יֵצֵא צָבָא בְּיִשְׂרָאֵל תִּפְקְדוּ אֹתָם
לְצָבָאֲתָם אִתָּהּ וְאַהֲרֹן (ג.א.)

« Depuis l'âge de vingt ans et au-delà, quiconque part pour l'armée en Israël, vous les compterez »

(1,3)

Selon le **Ramban**: avant cet âge de vingt ans, l'homme n'est pas suffisamment fort pour affronter l'ennemi. Selon la Guémara (Baba Batra 121b): Les hommes âgés de plus de soixante ans n'étaient pas inclus dans le dénombrement. Est-ce que ceux qui étaient malades au point de ne pas pouvoir partir à la guerre étaient inclus dans le compte? Le **Sifté Hakhamim** écrit que les juifs (entre 20 et 60 ans) qui étaient malades et incapables d'aller à la guerre, étaient quand même inclus dans le compte. Le **Gaon de Vilna** et le **Nétsiv** ne sont pas d'accord, et sont d'avis que la capacité de servir dans l'armée était un prérequis pour être inclus dans le recensement, et cela explique pourquoi les mots : « **Quiconque part pour l'armé** » sont répétés constamment en rapportant les détails du recensement. Le **Ohr haHaïm haKadoch** suggère que ces mots ne sont répétés que pour nous apprendre qu'à ce moment tous les hommes au-delà de vingt ans étaient forts, en parfaite santé et donc aptes à servir dans l'armée juive. La question ne se posait même pas!

וְהַלְוִיִּם יִחְנוּ סָבִיב לְמִשְׁכַּן הָעֵדוּת (א.נד)

« Les Léwiim, (littéralement) 'garderont la garde' du Tabernacle du témoignage » (54. 1)

Suivant l'enseignement du **Midrach Raba** (Chir hachirim), explique le **Emeq Davar** des parcelles de feu sortaient de L'Arche Sainte, qui brûlaient les serpents et les scorpions, et protégeaient ainsi les Bné Israël Tel était le pouvoir de la Torah que renfermait l'Arche du Témoignage. Nous comprenons ainsi pourquoi Hachem a enjoint que les **Lewiim** 'garderont la garde', autrement dit, qu'ils s'adonnent à l'étude de la Torah, grâce à laquelle les enfants d'Israël seraient 'Gardés' préservés de tout mal.

Rav Rouvin zatsal « Talelei Oroth »

אִישׁ עַל דָּגְלוֹ בְּאֹהֶל לְבַיִת אֲבֹתָם יִחְנוּ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל מִנֶּגֶד סָבִיב
לְאֹהֶל מוֹעֵד יִחְנוּ (ב.ב.)

« Chacun selon leur drapeau, selon les signes de la maison de leur père, les enfants d'Israël camperont, autour de la tente d'assignation ils camperont » (2,2)

Le **Zohar Haquadoch** (Bamidbar 118b) écrit: Les quatre étendards du peuple d'Israël correspondent

aux quatre camps d'anges de l'assemblée d'Israël qui est la Présence divine. L'ange **Mikhaël** se trouve au sud, à la droite du Trône Céleste. Il est le prince de la bonté représenté par la face du lion. L'ange **Gabriel** se situe au nord, à la gauche du Trône Céleste. Il est le prince de la rigueur représenté par la face du taureau. L'ange **Ouriel** est placé à l'est, devant le Trône Céleste. Il est le prince de l'attribut de Tiféret et il est représenté par la face de l'homme. L'ange **Raphaël** enfin, est à l'arrière du Trône Céleste, à l'ouest. Il est le prince de la royauté représenté par la face de l'aigle. La Présence Divine réside au-dessus des quatre anges. Les premiers à voyager étaient les membres du camp de **Yéhouda** dont le drapeau correspondait au camp de **Ouriel**. Puis, arrivaient les membres du camp de **Réouven** dont l'étendard correspondait au camp de **Mikhaël**. Le camp de **Dan** voyageait quant à lui vers le nord, correspondant au camp de **Gabriel** et le camp d'**Efraïm** voyageait vers l'ouest et représentait le camp de **Raphaël**.

וַיָּמָת נָדָב וַאֲבִיהוּא....בְּהִקְרָבָם אֵשׁ זָרָה לִפְנֵי יְהוָה בְּמִדְבַּר סִינַי
וּבְנֵינִים לֹא הָיוּ לָהֶם (ג.ד.)

« **Nadav et Avihou moururent pour avoir apporté un feu étranger, et ils n'avaient pas d'enfants** »

(3,4)

Quel lien existe-t-il entre le 'Feu étranger' et le fait qu'ils n'avaient pas d'enfants? Une fois, un homme d'affaires s'adressa au Imré Haïm de Viznitz pour lui demander: Rabbi, toute la semaine, je travaille, je n'ai pas de temps de me consacrer à la Torah ni à l'éducation de mes enfants. Comment pourrai-je leur transmettre les valeurs de la crainte de Hachem? Le Tsadik lui a répondu: Lors du Chabbat, assis à table entouré de ta famille, pense à exprimer de la joie et de l'enthousiasme pour la sainteté du Chabbat. Chante et prononce avec ardeur, des paroles de Torah. Exprime ton allégresse dans le Service de Hachem! Tes enfants te verront dans un état d'allégresse et seront marqués. Le père a rétorqué: Mais je suis un homme simple. Je ne suis pas un homme particulièrement pieux. Ce que vous me demandez de faire ne me correspond pas. Ce serait me forcer à faire semblant! Le Rav répondit : L'ardeur dans le Service de Hachem est comparée à un feu. Il existe deux types d'ardeur. Celle que l'on ressent véritablement, appelée 'Feu sacré'. Et celle qui est artificielle, exprimée avec artifice et manque d'authenticité, appelée 'Feu étranger'. La Torah

nous apprend que Nadav et Avihou ont été punis pour avoir apporté un 'Feu étranger'. Mais la Torah précise: « **Et ils n'avaient pas d'enfants** ». Cela nous indique que s'ils avaient eu des enfants, le fait d'avoir apporté un 'Feu étranger' ne leur aurait pas été reproché.

Aux Délices de la Torah

« **Ils mettront par-dessus une couverture de peau de Tahach, et y étendront un tissu tout en bleu azur par-dessus** » (4,6)

Pendant les déplacements, l'arche sainte devait être couverte d'une couverture en peau de *Tahach* (animal multicolore), et par-dessus, avec un tissu en bleu azur. Cela vient nous apprendre une leçon concernant l'étude de la Torah symbolisée par l'arche sainte. La Thora contient de nombreux sujets difficiles et complexes, qui nous paraissent cachés et loin de notre compréhension. C'est à cela que fait allusion la couverture de *Tahach* qui recouvre et cache l'Arche sainte. Mais, cette couverture était elle-même recouverte d'un tissu bleu azur. En effet, nos Sages disent que le bleu azur évoque le ciel et le Trône Divin. Cette couleur représente donc la foi en Hachem. Car, même si la Torah nous semble parfois cachée et inaccessible, celui qui s'arme d'une foi pure en Hachem, Qui nous a donné la Torah, méritera d'arriver à comprendre tous ses enseignements. Peu importe la couverture qui cache la Torah. Il doit y avoir par-dessus le bleu azur, cette foi pure, grâce à laquelle tous les mystères de la Torah pourront être éclaircis. *Rabbi Moché Feinstein - Darach Moché*

וְלָקְחוּ אֶת כָּל כְּלֵי הַשֶּׁרֶת אֲשֶׁר יִשְׁרְתוּ כִּם בְּקֹדֶשׁ (ד. יב)

« **Ils prendront tous les ustensiles du service avec lesquels ils accompliront le service dans le Sanctuaire** » (4,12)

Le *Or haHaïm* Haquadoch commente: J'ai lu dans les écrits de pieux maîtres d'Israël que la bouche des étudiants de la Torah a le statut d'ustensile avec lequel on accomplit le service du Sanctuaire. Car il n'est pas de plus grande sainteté que celle de la Torah. Telle est la raison pour laquelle, au milieu de l'étude, il est interdit de s'interrompre pour émettre des paroles qui ne relèvent pas de celle-ci, même si, émanant d'une personne qui n'est pas en train d'étudier, ces propos ne seraient pas prohibés.

Le puits de Myriam :

Grâce au puits de Myriam, on identifiait les sites de campements des différentes bannières et on marquait leurs frontières. Le puit s'arrêtait à l'endroit où devait se placer le *Michkan*, précisément à l'entrée du parvis, près de la tente de *Moché Rabbeinou*. Ainsi, on dressait les douze piliers du *Michkan* autour du puits. Ensuite, au

début du chant des Léviim (évoqué dans la paracha Houkat), l'eau de ce puits commençait à surgir de la terre et à se diviser en plusieurs ruisseaux. L'un d'eux se partageait pour couler vers l'intérieur en direction des quatre angles de l'enceinte du *Michkan* et vers l'extérieur en direction de l'extrémité du camp. L'un de ces ruisseaux traversait le camp des Léviim dont il faisait le tour, puis il atteignait chaque famille individuellement. Les autres affluents jaillissaient en direction des tribus juives et encerclaient chacune d'elles. De la sorte, chaque tribu connaissait les limites de son territoire. De plus, une voie d'eau reliait une bannière à l'autre. Ainsi, chaque fois qu'une femme désirait passer d'un camp à l'autre par exemple pour épouser un homme d'une autre tribu, elle s'y rendait en bateau. Cela se passa en plein désert aride pendant quarante ans pour des millions de personnes!

Méam Loez (Bamidbar 2,25-31)

Halakha : Lois du Lachon Hara : Perte financière

La médisance est prohibée même si on doit subir un préjudice financier, comme la perte de travail ; Cette règle s'applique à tous les interdits de la Torah que l'on se gardera d'enfreindre même au risque de perdre tous ses biens.

Tiré du livre « Hafets Haim Abrégé »

Dicton : Il n'y a pas de vertu plus belle que la discrétion.
Dicton Populaire

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה, ברוך יואל שמעון ישראל בן פנינה, אברהם בן חנה רחל שרה, ליליאן רוזה בת אודטה נזימה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, ברטה מסעודה בת לאה, חיים מאיר בן גבי זוויירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בן קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליו, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטיין היימה שמחה. זיווג הגון: נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן משה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר, אמיל חיים בן עזו עזיזה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, נסים חי הורבט בן ג'ולי.





Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur <https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sortie de Chabbat Parachat Béhar, 18 Iyar - 5784

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN CHALITA

בית נאמן

Sujets du cours :

Rabbi Shimon Bar Yohaï et le livre Zohar Hakadosh

"Et un juste est le fondement du monde"

Il y a une Guemara dans Soucca (page 45b) : "Rabbi Shimon a dit : Je peux exonérer le monde entier du jugement, depuis le jour où j'ai été créé jusqu'à présent. Et si Eléazar, mon fils, était avec moi, depuis le jour où le monde a été créé jusqu'à maintenant. Et si Yotam, fils d'Oziahou, était avec nous, depuis le jour où le monde a été créé jusqu'à sa fin". C'est-à-dire que moi, Yotam fils d'Oziahou et Eléazar mon fils pouvons exonérer le monde entier du jugement. Rabbénou Hananel dit : Rabbi Shimon bar Yohaï a été dans la grotte pendant treize ans, et il a eu des visions divines de la grandeur de l'honneur de Dieu, et il savait en lui-même qu'il était un grand pieux. Et il disait : je peux exonérer le monde. (Une telle expression que Rabbi Shimon bar Yohaï a eu des visions divines ne se trouve pas chez les autres Rishonims, c'est une expression spéciale écrite par Rabbénou Hananel). Et encore, Rabbénou Hananel dit : pourquoi ont-ils mérité cela ? Parce qu'ils n'ont pas reçu leur récompense dans ce monde, et toute leur récompense est réservée pour le monde à venir. Et donc, par la force de la récompense qui leur est réservée, ils peuvent exonérer le monde entier du jugement. Et la Guemara continue : "Hezkiah a dit, au nom de Rabbi Yirmiya qui a dit au nom de Rabbi Shimon bar Yohaï: j'ai vu les fils d'élévation et ils sont peu nombreux, s'ils sont mille, moi et mon fils en faisons partie. S'ils sont cent, moi et mon fils en faisons partie. S'ils sont deux, moi et mon fils en faisons partie". Et dans le Midrash il est écrit (Béréshit Rabbah, section 35, lettre 2. Et dans le Zohar Béréshit, page 255) "Et s'il est un seul - je suis lui, comme il est dit : (Michlé 10:25) Et un juste est le fondement du monde"¹. Comment Rabbi Shimon bar Yohaï peut-il dire une telle chose ? Ce n'est pas dû à l'orgueil, mais

il dit que c'est la réalité telle qu'elle est. Et pourquoi peut-il exonérer le monde ? Parce qu'il y a une méthode de Rabbi Shimon (Shabbat, page 92b) dans les lois du Shabbat selon laquelle si deux personnes font une action, elles sont exemptes [même si l'action ne peut pas être faite par une seule personne], alors il pense appliquer cette méthode aussi au corps et à l'âme. Le corps seul sans l'âme ne peut pas faire de fautes, et l'âme seule sans le corps ne peut pas non plus faire de fautes, donc "deux qui l'ont fait sont exemptes". C'est ainsi qu'il peut exonérer le monde entier du jugement. Où trouve-t-on une telle force ?!"

Rabbi Shimon et ses collègues

Dans le Talmud, il n'y a aucune mention des sages du Zohar, mais il y a parfois des indices, comme ce qui est écrit (Shabbat, page 11a) que Rabbi Shimon et ses collègues étaient exemptés de la prière. Qui sont ses collègues? Rabbi Yehouda et Rabbi Meir étaient-ils exemptés de la prière?! Nous n'avons pas entendu cela. Mais ses collègues désignent ceux qui étudient avec lui la Torah secrète – la Torah cachée, il avait des collègues. Et il est intéressant que dans tout le Zohar, Rabbi Meir Baal Hanes n'apparaît pas. (Il n'apparaît qu'une seule fois (Shemot, page 10b), et il n'est pas sûr que ce soit une version correcte). Quelle est la raison pour laquelle il n'est pas mentionné? Parce que dans Avoda Zara (page 17b), il est écrit que Rabbi Meir s'est enfui en Babylonie².

"Individu et groupe" comment cet individu agit-il?

Rabbi Shimon au début était très strict. Que signifie

2. Et pourquoi a-t-il fui en Babylonie ? Parce qu'une rumeur courait selon laquelle il avait sauvé la sœur de sa femme de prison. Alors, ils ont fait un portrait de lui aux portes de Rome, et ont dit que quiconque verrait cette personne devait l'amener au tribunal ou à la police. Un jour, ils l'ont vu, et ont dit : 'Nous avons trouvé Rabbi Meïr,' et ils allaient l'emmener en justice. Que fit Rabbi Meïr ? Il est entré dans un restaurant de non-juifs rempli de toutes sortes de nourritures interdites, il a mis un doigt dans le plat, et a mangé avec un autre doigt. Ils ont dit : 'Ce n'est sûrement pas Rabbi Meïr.' Après cela, il a fui en Babylonie pour ne pas être capturé.

1. Il y a eu une fois une discussion entre moi et Rabbi Pinh'as Banon sur l'origine de ce Midrash. Il m'a dit : 'Il n'y a pas de tel Midrash.' Je suis rentré chez moi, j'ai cherché et j'ai trouvé la source dans le Midrash.

- All. des bougies | Sortie | R.Tam
- Paris 21:26 | 22:50 | 00:14
- Marseille 20:53 | 22:05 | 23:05
- Lyon 21:04 | 22:20 | 23:28
- Nice 20:47 | 22:00 | 23:01

תקבלו הטלון
baït.nehemani@gmail.com



התורה והמצוות
הגדולה והנכבדה
הנאמרת בפינו
בשם ה' אלהינו

מרכז הוראה שלום ורחוק, מטה הוראה, אגודת עירון סליסר
עירון ובקורת הוראה בני אגודת עירון סליסר

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

cela? Celui qui faisait quelque chose qui n'était pas conforme à la loi, il le maudissait. Et la malédiction, que Dieu nous en préserve, causait des ravages. Que s'est-il passé? Une fois, quelqu'un mangeait des produits de la septième année, et il lui a dit: Ne mange pas, les sages l'interdisent. Il lui a dit: Les sages l'interdisent mais vous, vous le permettez (Shevi'it 9:1). Il lui a dit: "Je le permets"... mais tu ne dois pas te fier à moi, "celui qui brise une clôture sera mordu par un serpent" (kohelete 10:8). Et ainsi ce fut (Talmud de Jérusalem, Berakhot 1:1). Et les Tosafot dans Pesachim (page 51b, d.h. "ani") disent qu'il se fiait à lui-même et mangeait. Mais il ne voulait pas que les autres se fient à lui. Pourquoi? Il mangeait, parce qu'il avait entendu de ses maîtres ou qu'il avait une preuve quelconque que c'était permis, mais il était interdit aux autres de se fier à lui contre l'avis de la majorité. "Individu et groupe, la loi suit la majorité" (Berakhot 9a et autres). Rabbi Meir était différent, une fois il avait mal aux intestins le Shabbat, et ils voulaient lui mélanger du vin et de l'huile (le remède pour les maladies intestinales est de mélanger du vin et de l'huile). Ils voulaient le faire pour lui, mais il ne voulait pas. Ils lui ont dit: Mais vous, vous le permettez. Il leur a dit: Même si je le permets, mes collègues l'interdisent. C'est-à-dire, parce que mes collègues l'interdisent, je suis strict pour moi-même (Shabbat 134a). Il est strict pour lui-même mais permet aux autres, alors que Rabbi Shimon, au contraire, se permet à lui-même mais interdit aux autres. Comme nous le trouvons avec Akavia ben Mahalalel qui a dit à son fils (Edouyot 5:6) de revenir sur quatre choses qu'il lui avait enseignées, car elles n'étaient pas conformes à l'avis des sages. Son fils lui a dit: corrige, toi aussi. Il lui a dit: Non, j'ai entendu de la majorité, et eux aussi ont entendu de la majorité, donc je ne quitterai pas les paroles de mes maîtres. Mais toi, tu as entendu les paroles d'une seule personne (moi), car tous ceux qui étaient avec moi sont partis. Donc tu dois quitter les paroles de l'individu et suivre les paroles de la majorité. C'est incroyable³.

3. Il y a des sages qui sont sûrs de leur halakha et qui agissent en conséquence. Le Rav Ovadia, que son souvenir soit une bénédiction, disait à son gendre qui était strict, et n'apportait pas de 'shumar' (une sorte de plante) à la maison pendant l'année sabbatique : 'Pourquoi ne manges-tu pas ?' Il lui répondit : 'Parce que c'est l'année sabbatique.' Il lui dit : 'Veux-tu que je t'enseigne et te prouve que c'est permis ?! Moi, j'en mange ! Pourquoi ne manges-tu pas ? Ma fille doit-elle souffrir parce que tu es strict ?! Va lui en acheter.' C'est ainsi qu'il était sûr de sa vérité. Il y a peu de gens comme cela qui sont sûrs de leur vérité. Il est écrit (Michlé 18, 20) : 'Du fruit de la bouche de l'homme sera rassasié son ventre' parce qu'il a étudié et examiné la chose - il n'y a aucun doute à ce sujet. Il n'y a même pas lieu d'être strict. Mais il y en a qui expriment leur opinion, et comme la majorité ne l'accepte pas, il dit son opinion, et dans les générations futures, peut-être qu'ils trancheront. Il y a eu un autre cas comme celui-ci, il y a eu une discussion sur les boissons pour Pessah, il s'est avéré qu'elles contenaient de l'acide citrique, et il y avait un doute de 'hametz' (levain), ce qui a provoqué un grand tumulte. Et c'était après que toutes sortes d'acides et de boissons pour Pessah aient déjà été préparés. Le Rav Ovadia, que son souvenir soit une bénédiction, a réuni les sages de son époque - Ashkénazes et Sépharades - ils ont discuté ensemble et il a prouvé qu'il fallait être indulgent. Et le Rav a dit : 'Pour moi, il est permis de le faire chaque année a priori,

Défendre Israël

Avant de descendre dans la grotte, Rabbi Shimon était strict, il maudissait quiconque se fiait à lui pour permettre quelque chose. Et l'homme lui avait dit: « Est-ce que tu ne permets pas ? » Il répondait : « Oui, mais est-ce que mes collègues n'interdisent pas ? Pourquoi m'écoutes-tu moi et non la majorité ? » Mais après être entré dans la grotte, il a commencé à défendre Israël (cf. Shabbat 33b). De nos jours, il y avait un sage semblable – l'Admor de Belz. Au début, il attribuait toute chose mauvaise aux sionistes méchants et maudits, etc. etc. Après avoir souffert des tourments horribles pendant la Shoah, où toute sa famille fut exterminée sauf lui et son frère, il a toujours défendu Israël. Le jour du Shabbat, il y avait un grand bruit. Quel était ce bruit ? Des voitures roulaient à Tel-Aviv le Shabbat. On lui disait : « Rabbi, regarde quels mécréants ils sont, ils roulent le Shabbat. » Et le rabbi répondait : « Non, il y a une femme qui accouche ou un malade. »

"Nous nous réjouissons et serons heureux avec toi"

Il y a une histoire unique dans le Midrash Shir HaShirim (Rabba 1:31) sur le verset "Nous nous réjouissons et serons heureux avec toi" (Cantique des Cantiques 1:4). Que signifie "Nous nous réjouissons et serons heureux avec toi"? Une fois, un couple, après dix ans de mariage, n'avait pas d'enfants. À l'époque, on prenait les paroles de la Mishna (Yevamot 64a) au pied de la lettre : si un homme épousait une femme et vivait avec elle pendant dix ans sans qu'elle ait d'enfants, il devait la divorcer⁴. Ils allèrent voir Rabbi Shimon et dirent : "Nous n'avons pas d'enfants, veuillez organiser notre divorce." Il leur répondit : "D'accord, mais avant cela, faites une grande fête, comme celle que vous avez faite en vous mariant dans la joie (puisque il t'a épousée dans la joie), divorcez

parce que c'est fait à partir d'un matériau de 'hametz' transformé en poussière insignifiante.' Et les rabbins présents ont dit non, dans les années à venir nous le ferons avant Pessah. Mais pour cette année-là, ils ont convenu de permettre car il y avait une grande perte, et ils ont accepté ses arguments. Le Rav a dit : 'Je pense que même dans les années à venir, c'est bien, mais pourquoi discuter, untel dit ceci et untel dit cela ?' Je leur ai dit : 'Bien, d'accord.' Il y a des gens qui savent comment résumer une opinion que tout le monde accepte, et ce n'est pas sage de dire 'je suis en désaccord, je suis en désaccord, et toi tu es en désaccord, et lui est en désaccord'... Le Rav a dit son avis, [et a résumé l'opinion de tous] s'il y a une grande perte, parce qu'ils ont déjà fait cela, c'est permis. Mais pour les années à venir, qu'ils le fassent avant Pessah pour qu'un peu de 'hametz' soit annulé avant Pessah. (Voir Responsa Yabia Omer, volume 10, Orach 'Haim §37) [Et en fait, dans la conclusion de la halakha, le Rav a écrit qu'il n'est permis qu'en cas de forces majeures, et pour les années à venir même avant Pessah, il ne faut pas le faire]. Ce sont des méthodes parmi les sages, certains pensent 'la force de la permission est préférable', et d'autres pensent 'la force de l'interdiction est préférable'.

4. Il y a une discussion dans le recueil de responsa 'Me'il Tzedaka' (chapitre 51) sur la manière de compter les dix années. Mais le Rama écrit (Éven Haézer, chapitre 154, paragraphe 10) qu'à notre époque, cela ne se fait pas [on ne l'impose pas]. Il y avait une femme pieuse - la fille de Rabbi H'aïm Houri - qui n'avait pas d'enfants. Elle a dit à son mari : 'Je te permets de prendre une autre femme, je veux voir tes enfants de cette autre femme !' Il lui a répondu : 'Je ne le ferai pas.' Mais autrefois, la Michna était appliquée littéralement.

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

aussi dans la joie."⁵ Ils firent une grande fête, et elle lui fit boire du vin, du cognac et toutes sortes de boissons fortes. Lorsqu'il fut de bonne humeur, il lui dit : "Ma fille, je n'ai pas envi de te divorcer, alors avant de partir, demain, au tribunal, pour obtenir le divorce, prends maintenant, la meilleure chose que j'ai dans la maison et emmène-la chez ton père. Ainsi tu auras un souvenir de ton premier mari." Elle répondit : "D'accord." Il but jusqu'à ce qu'il s'endorme. À minuit, elle fit signe à ses serviteurs (elle était riche) de l'emmenner chez son père. Il ne se rendit compte de rien. Après quelques heures, il ouvrit les yeux et dit : "Qu'est-ce que c'est ? Quelle est cette maison ? Je ne comprend pas." Il lui demanda : "Quelle est cette maison ?" Elle répondit : "C'est la maison de mon père." Il lui demanda : "Pourquoi m'as-tu amené chez ton père ?" Elle répondit : "Tu m'as dit de prendre la meilleure chose de la maison, et il n'y a rien de mieux que toi." Alors elle pleura, et lui aussi pleura. Ils se dirent : "Comment pouvons-nous divorcer de cette manière ? Peut-on divorcer alors que le couple s'aime encore ?" Le lendemain, ils allèrent voir Rabbi Shimon et lui dirent : "Rabbi, hier nous avons fait le festin comme vous l'avez dit, mais maintenant nous avons un problème. Quel est le problème ? Elle ne veut pas me quitter, elle m'a emmené chez son père... et moi non plus, je ne veux pas la quitter. Comment pouvons-nous divorcer ?!" Il leur dit : "Si vous vous aimez tant, je prierai pour vous et vous aurez des enfants." Et c'est ce qui arriva.

Nous t'aimons uniquement

Et le Midrash dit que c'est ce qu'Israël a dit au Saint Béni soit-Il : "Nous nous réjouissons et serons heureux avec toi" (Cantique des Cantiques 1:4), nous n'aimons que toi. Nous en avons assez de Biden, assez d'Obama, assez de tous ces criminels. "Ils montrent une innocence mais cachent une ruse" (keter Malkhout de Rabbi Shlomo ibn Gabirol). Il y a des non-juifs au bon cœur, mais au moment de l'action, ils sont "forcés" de tuer, "forcés" de devenir fous. Une fois, un membre du Hamas avait soif (ils devaient aller au nord ou au sud), qui lui donnerait un verre d'eau ? Sinwar lui donnerait-il ? Aucun d'entre eux ne le ferait... Alors un Juif est venu et lui a apporté de l'eau, il a bu et lui a dit : "Allah vous protège" - que Dieu vous fasse réussir. Nous sommes en guerre contre notre gré. Vous pensez que nous aimons vous faire du mal ? Mais c'est le Hamas, Sinwar et tous les méchants avec lui qui font cela, nous ne le voulons pas. Si on éliminait ces leaders insensés, il y aurait une paix totale, sans bruit. Et non seulement cela, mais une paix sans assimilation. Tout serait bien.

Le Saint Livre du Zohar

Le livre du Zohar a été révélé en Espagne en l'an 5065

5. On dit qu'aujourd'hui, les laïcs agissent ainsi, ils divorcent avec joie... ils vont dans une salle. On demande : 'Que se passe-t-il ici ce soir ?' Il va lui donner un guet (acte de divorce) en présence de tous ces gens... (et il y aura aussi des personnes pieuses [comme témoins]).

(1305 de l'ère commune) à l'époque du Rashba. Et il y a eu toutes sortes de revendications qu'il a peut-être été écrit par quelqu'un d'autre. Mais un livre aussi monumental ne peut pas avoir été écrit par une personne de cette époque, c'est une quantité énorme. Peut-être qu'il contient des ajouts ultérieurs, c'est possible. Mais dire qu'il a été écrit par quelqu'un de l'époque de Ramban (Nahmanide) ou après ? C'est impossible. Tout le peuple d'Israël "a confirmé et accepté" (d'après Esther 9:27) d'étudier le Zohar aujourd'hui. Et plusieurs commentaires ont été écrits à son sujet. Il y a un commentaire de Rabbi Yehouda Ashlag. Mon grand-père voulait acheter tous ses volumes, il a envoyé une lettre (ou peut-être que mon père l'a envoyée en son nom) au Rav Ovadia Hadaya, et lui a demandé : Peut-on étudier les livres du Rav Ashlag ? Il lui a répondu : il est un kabbaliste, un pieux et un juste, mais sa méthode est différente de la nôtre. C'est-à-dire que nous étudions selon la méthode du Rashash et du Ari et sa méthode est un peu différente. (Nous avons deux ou trois volumes chez nous que mon grand-père avait achetés, et ils sont arrivés chez lui par des moyens détournés). Certains étudient selon la méthode du Rav Ashlag, et il y a un commentaire de Rabbi Daniel Frish. Mais un livre qui explique le Zohar de manière littérale n'est toujours pas apparu. Quand il y a de la Kabbale, il faut être concis, et quand il y a des choses simples, il faut s'étendre. Il faut étudier cela, il contient beaucoup de morale et de crainte de Dieu. Rabbi DeBlitzky dit : il n'y a pas de morale comme celle du Zohar !⁶ Quand il y a une contradiction entre le Talmud et le Zohar, la loi suit le Talmud, c'est convenu ainsi, car le Talmud est compréhensible pour tous. Alors que le Zohar concerne des choses de la Kabbale. Mais il y a des pratiques suivies depuis toujours selon la Kabbale⁷.

Meron

⁸Cette année, nous ne pouvons pas aller à Meron. Autrefois, on y allait avec faste, comme pour honorer un roi, avec les offrandes de vin "Hai Rotel" et des récits. Mais il y avait aussi des choses néfastes, comme des actes de péché qui étaient commis, alors le rabbin

6. Même le livre 'Hemdath Yamim', dont l'auteur est soupçonné d'être Shabtai, le Rav Devlitzki l'étudiait pendant la fête. Il disait : 'Sans Hemdath Yamim, il n'y a pas de goût à la fête.' Ils l'étudiaient. Il disait : 'Peut-être que l'auteur avait des opinions discutables, mais il a écrit des choses de la Torah, des choses de sagesse, c'est pourquoi on le lit.'

7. Par exemple, selon la simple compréhension, il est permis de réciter les bénédictions du matin sans se laver les mains. Celui qui regarde dans la Guémara Bérakhot (page 60b) y trouvera une liste : 'Quand il ouvre les yeux, il dit 'Celui qui ouvre les yeux des aveugles', quand il entend le chant du coq, il dit 'Celui qui donne l'intelligence au coq', ensuite il est écrit 'Quand il se lave les mains, il bénit sur le lavage des mains'. Où était-il jusqu'à présent sans se laver les mains ?! Alors ils ont dit, autrefois, leurs mains étaient propres, mais ce n'est plus le cas de nos jours.

8. Autrefois, ils chantaient en yiddish 'Rabbi Shémén'. Pourquoi disent-ils 'Rabbi Shémén' ? Parce qu'il y a beaucoup d'huile (shémén) à Méron...

Ovadia a dit à son époque qu'il valait mieux ne pas y aller [pendant le 33e jour du compte du Omer]. Une fois, ils sont venus le trouver en pleine nuit et lui ont dit : "Rabbi Shimon t'invite." Le rabbin s'est étonné : "Quoi ? Rabbi Shimon m'invite ? Où avez-vous vu ça ?" Ils lui ont répondu : "Nous l'avons vu dans un rêve où Rabbi Shimon a dit : 'Vous faites un festin en mon honneur, invitez le rabbin Ovadia !'" Le premier est venu, puis le deuxième, puis le troisième. Le rabbin a dit : "Alors je dois y aller", il est allé là-bas et leur a donné un discours sur Rabbi Shimon bar Yohai, la Guemara, le Zohar et tous ces sujets.

Car la Torah englobe tous les bienfaits du monde

Dans ce livre, on étudie des centaines et des milliers [de sujets]. Lors de l'expulsion des Juifs d'Espagne, ils étaient désespérés, pourquoi ? Parce que tant qu'il y avait du judaïsme en Allemagne, nous avions quelque chose. Du judaïsme en France - nous avions quelque chose. Quand ils ont été expulsés des deux endroits, ils sont venus en Espagne. Et là aussi, le monde a été bouleversé. Ferdinand le méchant (roi d'Espagne) a donné l'ordre qu'il ne reste aucun Juif sur le sol espagnol jusqu'au 9 Av de l'an 1492⁹. Et le Zohar leur a donné

9. Et il y a ceux qui ont en quelque sorte été convertis de force au christianisme. Il y a quelques années, des Juifs sont venus et ont marché sur les tombes de ces maudits - Ferdinand et sa femme Isabelle - et leur ont dit : 'Voilà, nous sommes ici maintenant et nous observons la Torah et les commandements.' Mais pendant des siècles, ils n'ont pas su observer la Torah et les commandements, ils ne pouvaient pas. Ils faisaient Pessah en cachette dans une grotte, à minuit, ils atteignaient le passage 'Déverse Ta colère sur les nations', et les nations frappaient à la porte. 'Nous sommes arrivés.' Vous avez dit 'Déverse Ta colère sur les nations' ? Ils les emmenaient avec des tortures et des souffrances horribles et terribles. (De nos jours, cela ne se fait pas). Il y a un endroit au Portugal où ils célèbrent Pessah le quatorzième jour du mois d'Iyar, comme le second Pessah. Quelques Juifs vont à la rivière et prennent un bâton, frappent la rivière en souvenir du passage de la mer Rouge, puis rentrent chez eux, mangent des matsot et font tout. Pourquoi ? Parce que s'ils le faisaient la nuit habituelle - la nuit de Pessah - c'est dangereux, ils seraient attrapés et tués. Et pas seulement tués, mais torturés de manière horrible. Ils leur arrachent les ongles de leurs pieds, les brûlent. (Qu'on ne connaisse pas ces souffrances). Mais malgré tout, le peuple d'Israël vit et subsiste. Une fois, j'ai vu à Ma'ayanei HaYeshua un livre 'Les Juifs au Portugal', écrit par le Rav Benyamin Mintz (qui est ensuite devenu ministre). Il écrit qu'autrefois, au Portugal, même le verset 'Shéma Yisrael' n'était pas connu ! Même le nom de Dieu n'était pas connu. Seule une vieille femme le connaissait, et le transmettait de l'un à l'autre. Il leur a dit : 'Je le connais.' Ils lui ont dit : 'Va voir la vieille pour qu'elle t'entende.' Il est allé voir la vieille et lui a dit : 'Shéma Yisrael, Hachem Eloheinou, Hachem Eh'ad.' Elle lui a dit : 'C'est le nom, et c'est un secret que personne ne connaît !'... Et il y avait une autre chose, le jour de Kippour, ils tuaient des porcs, et mettaient leurs carcasses près de la maison. Chaque Juif en danger mettait les carcasses des

de l'espoir, leur a donné de la force. Il y a une force dans la Torah qui a soutenu le peuple juif pendant deux mille ans et qui les a aidés à surmonter les épreuves ! Aujourd'hui, il y a toutes sortes de provocateurs et de corrupteurs, mais cela ne les aidera pas. Aujourd'hui, on respecte, au moins, un jour de Kippour ou de Pessa'h. Mais la Cour suprême est intervenue et a dit : Non, il est interdit de contraindre quelqu'un à manger des matsot. Vous voulez manger des matsot ? Faites-le chez vous. Mais dans les hôpitaux publics, il y a des matsot et il y a du 'hamets. Et Kippour est également interdit, par ces même gens. Pourquoi est-ce interdit ? Parce qu'il y a une séparation entre hommes et femmes, ce n'est pas approprié, selon eux. Lorsqu'ils ont dépassé la limite, un coup est venu du ciel qui ne peut pas être expliqué, et c'est ce qui nous est arrivé le jour Simhat Torah. Vous avez exagéré ? Vous en subirez les conséquences. C'est pourquoi nous devons toujours nous renforcer. Tout ce qu'ils font contre nous ne réussira pas. "Aucun instrument forgé contre toi ne réussira et toute langue qui s'élève contre toi en jugement, tu la condamneras" (Yechaya 54:17). Nous prions pour tous les blessés et les soldats d'Israël. Amenez-moi un nouveau nom là-bas - 'Arbel Netanel ben Sounia' (Sounia), guérison complète et santé durable pour tous les malades du peuple d'Israël. Amen et amen.

Celui qui a béni nos ancêtres Avraham, Itshak et Yaakov, qu'il bénisse toute cette sainte assemblée réunie en l'honneur du saint Tanna Rabbi Shimon bar Yohai qui a dit : "Je peux exempter le monde entier du jugement", qu'il dispense l'ensemble du peuple d'Israël de tous les jugements qui les concernent, et annule sur eux toutes les décrets durs et mauvais, et que nous méritons de voir la délivrance complète, et la venue du Machiah, rapidement, de nos jours, amen et amen.

porcs près de la maison. Qu'est-ce que c'est ? Le jour le plus saint, ils tuent des porcs ?! Mais c'était pour qu'on ne soupçonne pas qu'ils observaient Yom Kippour, ils mettaient des porcs près de la maison, et à l'intérieur, ils jeûnaient. Avec dévouement, ils observaient la Torah !

שבת שלום ומבורך!

BAMIDBAR

SAMEDI

2 SIVAN 5784

8 JUIN 2024

entrée chabbath :

de 20h10 à 21h33 selon votre communauté

sortie chabbath : 22h57

L'ÉTUDE DE LA TORAH: UNE MITSVA SANS FIN

Rav Elie LELLOUCHE

À chaque Mitsva que nous accomplissons est associée presque toujours une Béra'kha, qui témoigne autant de la valeur spirituelle que nous conférons au commandement divin concerné que de la ferveur qui nous anime au moment de sa réalisation. C'est le cas également s'agissant de l'étude de la Torah. En effet, la Guémara rapporte au traité Bérakhot (11b) l'obligation qui nous incombe de réciter chaque matin une Bérakha relative à la Mitsva d'étudier la Torah. Un peu plus loin (Daf 21a) la Guémara nous enseigne que cette obligation trouve sa source dans la Torah elle-même. Transmettant aux Béné Israël le message divin du cantique de Haazinou, Moché interpelle ses frères et leur déclare: «**Ki Chém HaShem Éqra Havou Godel Léloqénou-Lorsque j'invoque le Nom de HaShem grandissez Notre D-ieu**» (Dévarim 32,3). Pour nombre de nos Sages cet appel recouvre également l'injonction de réciter une Béra'kha avant de se livrer à l'étude de la Torah. Ainsi, commente le Maharcha, l'invocation du Nom de HaShem dont parle ce verset de la Parachat Haazinou fait référence à la Torah dont les lettres forment les noms du Maître du monde par leurs innombrables combinaisons. Avant de l'étudier Moché nous prescrit de grandir en le bénissant Le Nom du Créateur. Cette obligation est à ce point contraignante que toute étude nous est interdite tant que cette bénédiction n'aura pas été formulée.

Cependant la Béra'kha liée à l'étude de la Torah présente une particularité surprenante. Alors que toutes les autres Mitsvot nécessitent la récitation de la bénédiction qui leur est associée chaque fois que nous nous apprêtons à les mettre en pratique, la Béra'kha sur le Limoud HaTorah ne doit être récitée qu'une seule fois par jour. Autrement dit, le fait de s'interrompre dans son étude, quelle qu'en soit la raison et quelle qu'en soit la durée, ne nous oblige pas à réitérer la Birkat HaTorah lorsque nous nous plongeons de nouveau dans les textes sacrés. Les Ba'alé HaTossfot soulèvent dans l'une de leurs gloses sur le traité Béra'khot (11b) cette étonnante différence. Pourquoi, questionnent-ils, la Mitsva de manger dans la Souka, pour ne prendre que cet exemple, nécessite une Béra'kha pour chaque repas que nous y prenons, alors que la Mitsva d'étudier la Torah se suffit d'une seule Béra'kha au réveil quand bien même cette étude serait répétée plusieurs fois dans la même journée ? Leur réponse souligne la dimension suprême que revêt l'étude de la Torah. La Mitsva de Limoud HaTorah, expliquent-ils, n'est pas une Mitsva confinée aux seuls moments où l'homme se plonge dans l'étude et ceci du fait même qu'il ne peut être permis à un juif de se couper, ne serait-ce qu'un instant, de la Sagesse

Divine. En fait l'obligation d'étudier la Torah est incessante, elle ne s'interrompt pas au gré des occupations journalières et des contraintes de la vie quotidienne. C'est pourquoi la Béra'kha sur l'étude de la Torah, récitée chaque matin, couvre l'ensemble de la journée d'un Ben Israël.

Plus encore, pour l'auteur du Pa'had Yts'haq, Rav Yts'haq Houtner, le caractère ininterrompu que revêt la Mitsva d'étudier la Torah met en lumière un aspect encore plus profond de ce commandement unique. En effet, alors que s'agissant de toutes les autres Mitsvot s'applique le principe selon lequel «Ha'Ossek BaMitsva Patour Min HaMitsva», c'est-à-dire que le fait d'être occupé à l'accomplissement d'une Mitsva dispense de l'accomplissement de toute autre Mitsva ultérieure, il n'en est pas de même s'agissant de l'étude de la Torah. Le Limoud HaTorah ne dispense pas, hormis quelques exceptions, de l'accomplissement de quelque Mitsva que ce soit. La raison est liée à la portée même de l'étude. Tout Limoud implique une traduction dans les actes. Cette implication en constitue l'aboutissement et la condition sine qua non. Ainsi on ne peut se soustraire à l'accomplissement d'une Mitsva en justifiant cette décision par le fait d'être occupé à l'étude de la Torah dès lors que cette étude est censée mener à la mise en pratique des Mitsvot. Ce faisant, toute interruption du Limoud HaTorah liée aux contingences du quotidien constitue de facto une mise en application des enseignements que ce Limoud doit produire. Autrement dit, enseigne Rav Houtner, l'ensemble de notre vie au quotidien doit être perçu et vécu comme le prolongement «naturel» de la Mitsva d'étudier la Torah. C'est pourquoi, poursuit l'auteur du Pa'had Yts'haq, la Béra'kha que nous formulons chaque matin nous accompagne sans discontinuer tout au long de nos occupations que ce soit au Beth Hamidrach ou plongés dans les défis du monde matériel. Elle rehausse ainsi notre vie juive pour en faire un mouvement incessant mêlant harmonieusement l'étude de la Torah et sa traduction dans chacune de nos actions.

- 01 L'étude de la Torah : une mitsva sans fin
Elie LELLOUCHE
- 02 Les synagogues du Goush Katif
Ephraïm REISBERG
- 03 Sainteté d'Israël et portée de nos actes
Amos KAVAYERO
- 04 Devenir juive...une lecture des premiers versets de Ruth
Joël GOZLAN

Le plan d'évacuation du Goush Katif, lors de la mise à exécution du désengagement de la présence juive dans la bande de Gaza en 2005, a donné naissance à des questions halakhiques nombreuses et difficiles.

Les Juifs présents sur place depuis des décennies ont donc été contraints d'emporter avec eux tous leurs biens et effets personnels. Mais que faire des synagogues et maisons d'études ? Les laisser en l'état et partir impliquerait inéluctablement leur saccage et leur profanation par les Palestiniens venus s'installer sur les territoires abandonnés. Les détruire en avance impliquerait la transgression de la loi toraïque de « Lo Ta'assoun ken LaHashem Éloqékhem – Vous n'agirez pas ainsi [c'est-à-dire en détruisant les haut-lieux et les idoles] vis-à-vis de Hashem votre Éloqim » (Dévarim 12,4), qui interdit d'abîmer des objets ou lieux dédiés exclusivement au service de Hachem. Fallait-il dès lors craindre la transgression de cet interdit, et « laisser les événements suivre leur cours » en s'abstenant de toute action ?

Le Shoul'han Aroukh (Yoré Déa 363,1) interdit formellement de déterrer un défunt (cette action étant considérée comme une marque de mépris). Cependant, s'il est à craindre un manque de respect encore plus grand (tel que son exhumation par des voyous ou bien une infiltration d'eau qui détruirait la tombe...), il est permis de l'en retirer. Il semble que cette loi soit un premier élément de réflexion concernant le sujet des synagogues, car nous constatons qu'il est permis d'accepter une marque de mépris « mineure » pour éviter une situation occasionnant une marque de mépris « majeure ».

Or, il faut distinguer cette preuve de notre cas, puisque l'interdit de déplacer le corps d'un défunt tire sa source explicite du Yéroushalmi, qui justifie cet interdit par l'interdiction de provoquer une peur pour l'âme du défunt, qui croit l'heure du Jugement Final arrivée. Ce n'est donc pas directement lié à la confrontation entre mépris « mineur » et « majeur » précédemment établie.

Il semble également qu'on puisse s'inspirer de la Mishna (Teroumot 8,11), où il est question d'un bandit non-juif qui exige d'un Juif qu'il lui cède une partie de la Terouma pour qu'il la rende impure, et qui, si sa volonté n'est pas satisfaite, rendra impure l'ensemble de la Terouma. Rabbi Éliézer estime qu'il ne faut rien lui donner, pour ne pas être impliqué dans l'impurification d'un prélèvement sacré, aussi petit soit-il, tandis que Rabbi Yéhouhou'a concède qu'on peut lui céder la partie qu'il souhaite, pourvu qu'on puisse sauver le reste.

Or, il est exactement question de cette idée dans le présent cas : mieux vaut peut-être profaner de manière respectueuse et « partielle » la synagogue pour la sauver d'une profanation totale et potentiellement effroyable.

Le Rambam (Hilkhos Teroumot 12,6) tranche la Halakha selon l'avis de Rabbi Yéhouhou'a.

Il est vrai qu'on peut s'opposer à la preuve précédente, en arguant que les situations sont très différentes : dans la Mishna nous parlons d'une « quantité » de Terouma qui sera profanée, tandis que notre cas traite de la « qualité » de la profanation effectuée. Mais il faut malgré tout

reconnaître que le principe reste le même, dans la mesure où nous constatons que la Halakha reconnaît le principe de « sauver ce qu'il est possible de sauver », et s'il est possible de faire les choses d'une manière plus honorable, il faudra le faire, pour s'écarter d'une situation bien plus grave.

Toutefois, il faut également considérer que dans le cas de la Mishna, ce n'est pas le Juif qui impurifie directement la Terouma, tandis que dans notre cas, ce sont des mains juives qui porteront atteinte à la synagogue...

Il y a une preuve supplémentaire dans le Shoul'han Aroukh (Yoré Déa 282,3) : il est interdit, lorsqu'on est à cheval, de traiter avec mépris le Sefer Torah, en s'asseyant dessus par exemple. Mais si on craint la présence de voleurs, il est permis de le faire. Les bandits voleront l'argent du voyageur et ne profaneront pas le Sefer Torah. La Halakha permet d'occasionner à celui-ci un mépris mineur pour le sauver d'un mépris majeur.

Un nouvel élément apparaît dans le Shevout Ya'aqov (tome 3,10) qui permet de brûler des écrits saints s'il y a un risque que ceux-ci soient destinés à finir jetés dehors et déchirés par des ennemis. Même si l'auteur du Knesset Ye'hezqel n'est pas d'accord avec cet avis, le Shevout Ya'aqov reste malgré tout une voix puissante dans la jurisprudence halakhique, et son avis peut s'associer aux autres preuves précédemment citées. Voir également le 'Hazon Ich (O.H 164,4 et dans Yadayim, 8,18) qui penche également et explicitement pour l'avis du Shevout Ya'aqov.

Le 'Hatam Sofer (Tome 6, 8) rapporte le cas d'un Sofer qui écrivit le verset « Zé HaSha'ar LaHachem » pour le fixer sur l'entrée de la synagogue. Par la suite, un Rach'a grava ces mots dans le linteau de la porte des toilettes. Le Rav trancha que face à une telle situation, il fallait demander à un enfant non-Juif d'effacer le verset. Si cela était impossible, il fallait demander à un non-Juif adulte de le faire. Sinon, il fallait qu'un Juif efface l'inscription, car un tel effacement a en réalité pour but d'empêcher la profanation du Nom de D.ieu que constituait cette situation.

C'est pour toutes ces raisons que le Rav Asher Weiss considère que, bien qu'il y ait encore à débattre de ce douloureux sujet, il est du devoir des habitants juifs de démonter les synagogues, le cœur plein de tristesse et de honte, de la manière la plus délicate et respectueuse possible, de peur qu'elles ne subissent un destin bien plus funeste.

Une fois cette décision rendue, certains Juifs décidèrent malgré tout de ne pas porter atteinte aux synagogues, même de la manière décrite précédemment. Lorsque les ennemis arrivèrent, ils transformèrent ces endroits en mosquées, en terrains vagues et en endroits dédiés aux excréments pour les oiseaux, D. nous en préserve.

Suivant une décision halakhique du Rav Asher Weiss, Shout Min'hat Asher, tome 3, réponse 4.

« Wehayou-Li haLewiim ; Ani Hashem – Les Léviim seront à Moi ; Je suis Hashem. »

Bamidbar 3,45

Il existe une différence marquée, du point de vue de la Halakha, entre les niveaux de Qédousha (de Sainteté) dont les objets sont affectés. Cette distinction repose sur le degré de proximité vis-à-vis d'un objet qui possède une Qédousha propre. Un objet qui reçoit ainsi la Qédousha, de manière indirecte, doit cependant être traité avec un très grand respect.

Il n'en va pas de même de l'objet qui serait en contact avec cette Qédousha « secondaire », et ce « troisième niveau », si l'on peut s'exprimer ainsi, n'exige pas les mêmes égards que le deuxième, et a fortiori que le premier niveau. Ainsi, un objet de deuxième niveau ne pourra pas être éliminé comme un déchet ordinaire, mais devra être conservé ou enterré. Ce n'est pas le cas d'un objet de « troisième niveau »

L'exemple classique, ce sont les Téphelines, qui possèdent une Qédousha propre, à cause des noms divins qu'elles contiennent, et qui doivent être traitées avec le plus grand respect, comme chacun peut l'observer à la Synagogue le matin. Cette Qédousha « primaire » ne concerne pas seulement les parchemins, mais également les étuis de cuir qui les contiennent. La pochette de velours ou de soie qui sert à les protéger acquiert elle aussi une sainteté, et doit être manipulée avec soin. Même si elle n'a contenu les Téphelines qu'une seule fois, elle ne peut être jetée, ni servir à un usage profane. En revanche, le sac en plastique qui contient ladite pochette n'en reçoit aucune Qédousha, et l'on est libre d'en faire ce qui nous convient, sans tenir compte de l'usage qui en a été fait (Rambam, Hilkhot Tefillin, Mézouzah VéSefer Torah 4,9 ; Shoulkhan Aroukh, Ora'h 'Hayim 42:3).

Le Meshekh 'Hokhma (Rabbi Meir Sim'ha HaKohen de Dvinsk, 1843-1926, cité par le Rav Yits'haq Adlerstein) enseigne que notre Parasha pourrait bien être la source de cette distinction. Les Cohanim, comme les Léviim contribuent au Service du Mishqan (Sanctuaire), plus tard du Beth HaMiqdash, et y assument des fonctions d'une éminente Qédousha.

Il y a cependant une différence essentielle entre les deux groupes d'officiants. Les Cohanim sont directement chargés du Service du Mishqan proprement dit. C'est un rôle qui en fait des « Kélim », des canaux de Qédousha de premier niveau. Des Léviim en revanche, la Torah dit ceci : « Tu adjoindras donc les Léviim à Aharon et à ses fils : ils lui seront donnés comme adjoints, entre les enfants d'Israël » (Bamidbar 3,9)

Rashi commente sobrement : « Ils lui seront donnés (Wénatatah) : comme aide (lé'ézrah). »

Ils sont donc les auxiliaires des Cohanim, véhicules « primaires » de sainteté, et sont à ce titre dépositaires d'une Qédousha « secondaire »

C'est exactement la considération dont ils font l'objet. Faisant référence aux Cohanim, la Torah ordonne : « Qédoshim yihiou l'Éloqéhem – Ils seront saints pour leur Éloqim. » (Wayiqra 21,6) Ainsi, la fille du Cohen, investie de cette Qédousha, n'est plus autorisée à manger le ma'asser (la part réservée au Cohen), si elle a pris part à une union interdite. Mais dans le même cas, la fille du Lévi n'est pas disqualifiée. Tossefot (sur Bekhorot 47a) explique que la Qédousha conférée au Cohen, et par conséquent à sa fille, est d'une nature spirituelle et physique telle que lorsqu'elle est profanée, elle disparaît entièrement. La fille du Cohen ne peut donc même pas consommer le ma'asser, pourtant librement utilisé par le Lévi.

D'un autre point de vue, la distinction de moindre niveau conférée au Lévi se montre plus robuste, si l'on peut dire. Si sa fille la profane, elle ne disparaît pas complètement.

La différence essentielle se tient donc ici : la place, le rôle, la mission du Cohen lui confèrent une pure Qédousha, que nous avons appelée « de premier niveau ». Une très grande exigence s'applique à son comportement, comme au respect qui lui est dû, en tant que véhicule de cette Qédousha essentielle.

Le Lévi, de son côté, reçoit une dimension de Qédousha dérivée de celle du Cohen, la dimension d'un auxiliaire indispensable. Ce n'est pas le même niveau. L'exigence n'est pas la même. Et lorsque cette dimension de Qédousha est négligée, D.ieu nous en préserve, les conséquences en sont moins graves.

Lors du transport des éléments du Mishqan, qui possédaient tous une Qédousha de premier ordre, les Léviim utilisaient en général des chariots. Dès leur première utilisation, les chariots recevaient une Qédousha de « second niveau », mais pas les Léviim, qui arrivaient, si l'on peut dire, en troisième position !

Les membres de la famille de Kéhat semblaient faire exception, puisqu'ils portaient sur leurs épaules les ustensiles les plus importants. Mais les Kélim ne leur étaient confiés qu'après avoir été revêtus de toiles de protection. C'est à ces couvertures qu'une Qédousha de second niveau était ainsi attribuée, et non aux Bnéi Kéhat eux-mêmes.

C'est dans la description de leur relation avec Hashem que l'on comprend sans doute le mieux cette idée, que la différence de statut entre Cohanim et Léviim se traduit en termes de niveaux de Qédousha. Dans le verset déjà cité, Hashem est appelé à l'égard des Cohanim : « Qédoshim yihiou l'Éloqéhem – Ils seront saints pour leur Éloqim. » (Wayiqra 21,6)

Pour les Léviim, il est écrit simplement « Ani Hashem ». (Bamidbar 3,45)

Le Tétragramme, le Nom de quatre lettres que nous rendons par « Hashem », n'admet aucun possessif, cela semble assez évident. Qui prétendrait être « propriétaire » de D.ieu ?

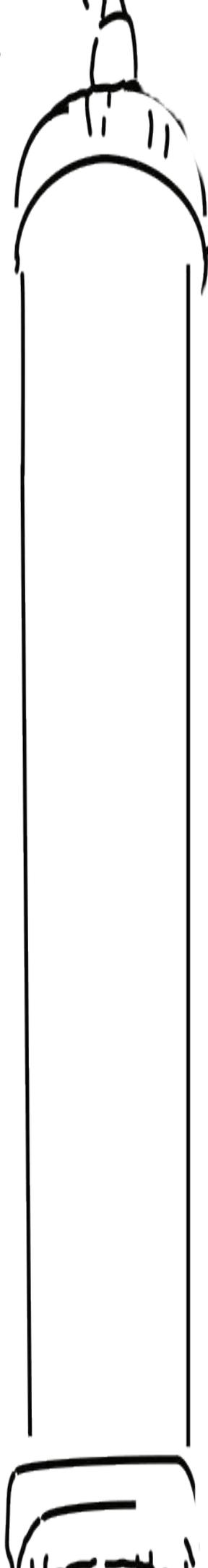
Il n'en va pas de même de « Éloqim », à qui la Torah applique très fréquemment un possessif : Éloqéka (ton Éloqim), Éloqékhem (votre Éloqim), « Éloqé ha'Iwrim – Le Éloqim des Hébreux » (Shemot 10,3) ou encore dans le merveilleux cantique de la mer : « Zeh Qéli weanwéhou Éloqeh avi – C'est mon Qél et je L'embellirai, le Éloqim de mon père ! » (Ibid. 15,2)

Le possessif « Éloqéhem – leur Éloqim » que la Torah utilise en relation avec les Cohanim indique une plus grande proximité, partant une plus grande Qédousha, qui s'accompagne nécessairement d'une plus grande exigence morale.

Il en va de même du rôle des Juifs dans l'histoire humaine. Hashem leur a conféré une Sainteté qui est sans équivalent parmi les autres peuples. À son tour, cette Qédousha de premier ordre implique une responsabilité de premier ordre. Si nous en venons, D.ieu nous en préserve, à profaner cette Sainteté, les conséquences en sont plus graves que celles des mauvaises actions commises par les nations.

Comme l'enseigne Rabbi 'Hayim de Volozhyn : « Aucun Juif ne devrait dire en son cœur "Que suis-je, et quel est mon pouvoir, pour que mes actions dérisoires aient un effet sur quelque aspect que ce soit de l'univers ?" Il doit comprendre, savoir et faire entrer en son cœur [l'idée qu']aucun détail de ses actes, de ses paroles et de ses pensées, à tout instant, n'est perdu. » (Nefesh ha'Hayim 1,4)

Commentant ce passage, le Rav Avinoam Fraenkel écrit : « La relation du Juif au non-juif est comparable à celle d'un prêtre vis-à-vis d'un membre de la congrégation qu'il sert, comme l'Écriture l'indique en parlant du peuple juif comme d'un « royaume de prêtres, une nation sainte » (Shemot 19,6) Les deux positions de prêtre et de fidèle comportent chacune une signification et des obligations respectives. Un prêtre n'en est pas un s'il n'a pas de communauté, et toute communauté a besoin d'un prêtre pour la guider. Le Juif doit observer six-cent treize Mitsvot, et de son côté le non-juif doit respecter les sept lois noa'hides. Le Juif comme le non-juif ont la capacité et le libre-arbitre pour effectuer un Tiqoun (une réparation) ou, 'has veShalom, un kilkoull (une détérioration) du fait de leurs actes. Néanmoins, le devoir et la responsabilité du Juif est de se corriger lui-même ainsi que les mondes autour de lui, alors que la seule obligation du non-juif est de se corriger lui-même. Par conséquent, les actions du Juif ont une plus grande portée. »



DEVENIR JUIVE...UNE LECTURE DES PREMIERS VERSETS DE LA MEGUILAT RUTH

Joël GOZLAN

Les premières lignes du livre de Ruth sont d'une densité incroyable, que nos commentateurs, ZAL, éclairent de leurs réflexions.

Les hommes disparaissent.

Une triple crise se cache, comme en filigrane, dans la première phrase du rouleau.

« À l'époque où jugeaient les Juges, il y eut une famine dans le pays ; un homme quitta Beth-lé'hem en Yéhoudah pour aller séjourner dans les plaines de Moav, lui, sa femme et ses deux fils. » (Ruth, 1,1)

Le Midrash Raba comprend la répétition « jugeaient les Juges » comme une époque de « jugement des Juges » : crise d'autorité ici, les juges ne jugent plus mais sont eux-mêmes jugés... Comme si le peuple n'acceptait plus de se soumettre à la loi, et/ou comme si les juges n'étaient plus à même, ou au niveau, de faire appliquer cette loi de façon équitable.

Une famine : crise alimentaire, citée explicitement dans le verset mais qui semble résulter de la première crise, du manque de justice. Cette famine fait sortir une famille juive du lieu de leur résidence en terre de Yéhoudah, en direction des plaines de Moav.

Qui se déplace ? Un homme, sa femme et ses fils... Dans cette façon de présenter cette famille, sans que personne soit nommé, nos Sages voient une anomalie, une crise familiale où l'homme n'a qu'un statut d'homme, face à sa femme et ses enfants, sans réelle relation.

Le nom des membres de cette famille est indiqué au verset suivant : Élimelék, Naomi et leurs fils Ma'hlon et Kilione. Mais cette désignation n'empêche en rien les catastrophes de s'abattre sur eux : la mort d'Élimelék au verset 3, l'union des enfants avec des femmes moabites au verset 4, puis la mort des deux fils, au verset 5... Bref, les hommes disparaissent d'emblée dans cette histoire de femmes !

Le Midrash décrypte cette situation. Élimelék est un homme riche, qui avait l'habitude de soutenir et de nourrir les habitants de Beth-Lé'hem (la « maison du pain ») ... Comme un riche boulanger en quelque sorte. La charge est devenue trop lourde à ses yeux lorsque la famine survient et Élimelék émigre dans les vallées fertiles du pays de Moav. Double faute ici : fuite devant ses responsabilités et sortie d'Israël vers une terre dont le peuple a déjà eu malbe à partir avec les Hébreux, au sujet de pain et d'eau justement, que Moav a refusé aux Bnei-Israël lors de la sortie d'Égypte (Dévarim 23, 5).

La mort précoce d'Élimelék ne lui laisse pas le temps de voir l'union de ses fils à deux femmes moabites. Ces unions illicites resteront stériles, les jeunes hommes disparaissent sans laisser d'enfants, laissant seules les trois femmes.

Se rendre étranger au monde.

Naomi décide alors de retourner en terre de Yéhoudah, et ses deux brus Ruth et Orpa veulent rester avec elle... « Où tu iras j'irai », comme dit la chanson...

« Et elles prirent le chemin du retour vers le pays de Yéhoudah. » (Ibid.1,7)

Ce « chemin du retour » est un chemin plus intérieur que géographique. Il s'agissait pour Ruth et Orpa de s'inscrire dans un cheminement spirituel, qui aurait la Torah et les Mitsvot comme horizon... Nous parlons donc, déjà ici, de conversion, de « guérou » (le mot vient de « Guér » (étranger) et pourrait se traduire comme « étrangéité »).

Le Lashone HaQodesh, hautement signifiant, nous apprend ici que la Torah nous rend « étranger au Monde », qu'elle nous met en porte-à-faux vis-à-vis des Nations !

C'est peut-être ce que réalise en chemin Naomi, qui tente de décourager ses brus de la suivre. C'est d'ailleurs ce que l'on doit faire devant toute velléité de guérou (Yevamot, 47a et b).

« Naomi leur dit : Rebroussez chemin et rentrez chacune dans la maison de sa mère. » (Ibid.1,8)

Les deux brus protestent. Orpa se montre la plus expressive, elle embrasse sa belle-mère et pleure à deux reprises. À chaudes larmes ? Peut-être pas, car le Talmud (Sota 42B) parle de quatre larmes, deux fois deux : une pour chaque œil et pour chaque pleur, par lesquelles elle aura le mérite d'enfanter quatre géants, dont le sinistre Goliath !

Orpa tourne finalement le dos à sa belle-mère (Orpa peut se lire comme « nuque ») pour retourner vers Moav et à sa vie d'avant, vie de faste (c'était une princesse) et de débauche (le Midrash fournit des précisions scabreuses, dont j'épargnerai le détail au lecteur).

Ruth est plus discrète, mais nous connaissons son histoire : sa guérou ira jusqu'au bout, et c'est par elle et sa descendance que viendront la royauté de David et le Mashia'h !

Il n'y a pas de père dans les Nations

« Rebroussez chemin et rentrez chacune dans la maison de sa mère. » (Ibid)

Il nous faut interroger les termes de l'injonction de Naomi à ses brus. Pourquoi la maison de la mère, et non celle du père ? Le Midrash nous éclaire... Enfin « plus ou moins » et de façon laconique :

« Car il n'y a pas de pères, chez les Nations (Ovdé Kokhavim). Ou alors : maison de sa mère, maison de son peuple. » (Midrash Ruth Raba)

Ce Midrash laisse à penser que Naomi ne parle pas en simple belle-mère, mais comme référente, parce qu'inspiratrice de la démarche spirituelle de ces jeunes femmes attirées par l'expérience d'une soumission à la Loi d'Israël. Et ce qu'elle trouve à leur dire, en tant que référente, c'est : retournez chez vos mères !

Que veut nous dire le Midrash sur cette injonction ? Cette « absence de père » chez les Nations peut certes se lire comme

une interrogation sur la réelle paternité, dans des sociétés où la fidélité conjugale n'est pas de mise. Mais comment comprendre la suite du Midrash, pourquoi « maison de sa mère, maison de son peuple » ?

Il nous semble qu'on ne peut restreindre ce Midrash à une question de mœurs, mais qu'il faille chercher plus loin, ou sur un plan plus ontologique, le sens de cette expression. Dans quelque chose qui a justement à voir avec l'étrangéité que représente une guérou vers la loi d'Israël. Car qu'est-ce qu'un père et qu'est-ce qu'une mère ? Une mère, c'est l'évidence même : elle a porté l'enfant, lui a donné naissance et le nourrit... Elle n'a pas besoin de parler, elle est là, incontestable et inattaquable ! La mère s'impose, elle est du domaine de l'immanence. Et la deuxième partie du Midrash (« maison de sa mère, maison de son peuple ») vient nous enseigner que ce référentiel maternel innerve totalement les Nations, y compris en dehors de la maison familiale. Les Nations sont sous le registre de la seule immanence, ils ne connaissent rien d'autre. Un père, c'est tout autre chose, ce n'est ni donné, ni gagné. La paternité passe par une parole, une transmission, ce qui n'a rien d'évident. Un père, cela crée un décalage et oblige l'enfant à regarder ailleurs ! Ce qui peut être très angoissant, d'autant qu'on n'est effectivement jamais sûr d'une paternité biologique. La mère est certaine, le père est incertain ! C'est cela que veut signifier Naomi à Ruth et Orpa, lorsqu'elles font une démarche de Guérou : attention, en passant de Moav à Israël, vous n'êtes pas simplement en train de changer de « mère-patrie », vous changez totalement de registre, pour passer sous un paradigme incertain, celui du père ! La Torah bouleverse les certitudes, en complétant l'immanence de la mère par la transcendance de la loi, donc du père ! Mais si c'est l'idée du père qui donne la spécificité au peuple juif, pourquoi la transmission du judaïsme se fait-elle par la mère ?

La mémoire de la Brit

L'épisode du blasphémateur dans la Parashat Emor permet de réfléchir à cette problématique. Ce récit commence en effet par décrire l'origine mixte de cet homme.

« Et il est sorti, le fils de l'Israélite et le fils de l'Égyptien, à l'intérieur du peuple d'Israël. » (Wayiqra 24, 10)

Sortir à l'intérieur : Formulation étrange que Rachi commente d'un seul mot : « Lé'hitgaïer » : « pour se convertir ». Deux commentateurs du Moyen âge, le 'Hizkouni (Rav 'Hizkiyahou Ben Manoa'h) et le Ramban (Rabbi Moshé ben Na'hman), vont s'affronter quant à la signification de ce verset et de son commentaire par Rachi. Pour le 'Hizkouni, on apprend ici que la transmission de la judéité par la mère date du don de la Torah, et que cet homme, dont le Midrash dit qu'il s'agit du fils de l'Égyptien que Moshé a frappé avant de s'enfuir à Mydiane, était né avant la révélation Sinaitique... D'où la nécessité pour lui de se convertir.

Ramban lui, fait débiter cette transmission maternelle à une singularité radicale d'Israël liée à un événement bien antérieur au don de la Torah, puisqu'il s'agit de la circoncision d'Abraham. Par ce geste fou, Abraham se déprend de la nature, à savoir sa corporalité (à l'endroit même où celle-ci est la plus prégnante). Après la Brit, l'homme juif n'est plus juste l'objet de ce corps, il en devient l'acteur, capable du coup d'une réelle relation avec les deux autres « les plus autres » qui soient pour lui, à savoir le divin et la femme. La lettre « hé » ajoutée au nom d'Avram, qui devient Avraham à la valeur numérique de 5, comme les cinq organes (les deux yeux, les deux oreilles et le membre) qu'il est maintenant capable de contrôler.

Mais rassurez-vous, les femmes juives ne sont pas en reste. Selon Ramban, le corps de toutes les femmes issues du patriarche est lui aussi modifié par la Brit de cet ancêtre commun... Ce corps n'est plus juste un corps, mais acquiert la capacité de rendre juif tout fœtus qui s'y développe. Tel un Mikvé, selon l'expression du maître de Barcelone !

Rappelons que le corps de Sara elle-même a été transformé, puisque qu'elle a retrouvé, au moment de la brit d'Abraham, une matrice qui lui permettra d'enfanter Yits'haq.

On n'est donc pas juif par sa mère, on est rendu juif par un corps qui garde en mémoire la Brit d'un ancêtre éloigné !

Inspiré d'une étude avec Philippe ZERBIB



L&A
— Life —
Gérald BEL-ANGE
Courtage en assurance
RC Pro, mutuelle santé, retraite,
prévoyance, décennale, assurance
emprunteur...

+33 06 62 58 88 27
gbelange@la-finance.fr
www.la-life.fr
2 Rue Euler 75008 Paris
116 Rue La Boétie, 75008 Paris

CE FEUILLET D'ÉTUDE EST OFFERT A LA MEMOIRE DE ELICHA BEN YA'ACOV DAIAN



Parachat Bamidbar
d'après l'Admour de KOÏDINOV chlita

...וַיִּתְּלְדוּ עַל מִשְׁפְּחֹתָם... (במדבר א יח)

...et ils établirent leurs filiations selon leurs familles ...

Le midrach Yalkout Chimoni explique ce verset ainsi : au moment où les Béné Israël reçurent la Torah, ils furent jaloués par les peuples du monde, qui se plainquirent du fait que seul le peuple juif avait reçu ce privilège. Hakadoch Baroukh Hou les fit taire, et leur demanda : « *prouvez-moi que votre filiation égale celle des Béné Israël* », comme la Torah témoigne : « *et ils établirent leurs filiations selon leurs familles* ».

Quel est le rapport entre le don de la Torah, et la filiation des Béné Israël ?

Afin que l'Homme puisse mériter de recevoir à nouveau la Torah, il faut qu'il en ressente le désir et la volonté, comme nous voyons avec quelle impatience nous attendons ce grand jour à travers le compte du Omer qui nous prépare au don de la Torah.

Comme nous le savons, chacun possède un corps et une âme : l'âme désire se rapprocher de son créateur, et faire Sa volonté, tandis que le corps, lui, veut jouir de ce monde, et le travail de chaque juif en ces jours qui précèdent le don de la Torah, sera de libérer son cœur des désirs matériels et d'éveiller les aspirations de l'âme pour Hachem et Sa Torah afin d'être prêts au grand jour.

Ainsi nous pouvons expliquer le midrach : au moment où les peuples se sont plaints et ont demandé pourquoi seuls les Béné Israël avaient le mérite de recevoir la Torah, Hachem leur demanda s'ils avaient une filiation de la même origine que celle des Béné Israël, qui eux descendent d'Avraham, Its'hak, et Yaacov, et sont dotés d'une âme sainte qui aspire à se rapprocher de Dieu, et par la même, leur donne le mérite de recevoir la Torah. Or, ce n'est pas le cas des autres peuples, car leur origine vient des forces de l'impureté et ils n'ont donc aucune aspiration spirituelle, et ne désirent que les plaisirs de ce monde. C'est donc pour cette raison qu'ils ne peuvent pas recevoir la Torah.



Abonnez-vous et recevez ce dvar torah chaque semaine par whatsapp au +972552402571 ou au 07.82.42.12.84.
Pour soutenir les institutions du rabbi de koidinov cliquez sur :
<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Toute l'équipe d'OVDHM vous souhaite une bonne Kabalat Hatorah et 'Hag Saméa'h

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

054 976 54 17

L'étude de cette semaine est dédiée pour l'élévation de l'âme de



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

DES LETTRES ET DES AMES

« L'Éternel parla en ces termes à Moïse, dans le désert de Sinai, dans la tente d'assignation, le premier jour du second mois de la deuxième année après leur sortie du pays d'Égypte: "**Relevez/séou** le nombre de têtes de toute la communauté des enfants d'Israël, selon leurs familles et leurs maisons paternelles, au moyen d'un recensement nominal de tous les mâles. Depuis l'âge de vingt ans et au-delà, tous les Israélites aptes au service, vous les **dénombrerez/tafkidou** selon leurs légions, toi et Aaron... »

Rachi nous explique que « c'est par amour qu'Hachem porte pour les Bnei Israël, qu'il les compte à tout moment. Il les a comptés lorsqu'ils sont sortis d'Égypte, et de nouveau après qu'ils déchuèrent par la faute du veau d'or afin de connaître le nombre de survivant (voir chémot 38;26), et encore une fois lorsqu'il est venu faire résider Sa chékina sur eux. »

Une question se pose sur le premier commentaire de Rachi lorsqu'il dit qu'Hachem « **les compte à tout moment** », or par la suite de son commentaire ne voyons-nous pas qu'il ne les a fait dénombrer qu'à certaines occasions ?

Le fait d'être compté attribue une importance à l'objet ou la personne dénombrée comme nous dit la Guémara (Beitsa 3b) « une chose qui est dénombrée ne peut s'annuler même parmi mille autres ».

Le Kéli Yakar souligne que l'expression employée pour exprimer le décompte des Bnei Israël est « Séou », qui se traduit aussi par « élever ». Ce choix de langage qu'emploie Hachem, exprime Son attachement aux Bnei Israël par rapport aux autres peuples. En effet ce n'est pas l'habitude d'un agriculteur de compter dans le détail ses bottes de foin qui sont constituées de milliers de brins de paille. Ainsi l'humanité qui est comparée à cette botte de foin n'est pas comptée dans le détail par son créateur. Cependant Hachem prend soin de compter tous les membres du peuple d'Israël, pour dire combien ils lui sont importants. **Ce compte montre qu'il existe une Providence Divine qui s'exerce sur chaque membre du peuple d'Israël**, ce qu'on appelle la Hachgahat Pratit. Concept exclusivement réservé aux Bnei Israël. Comme il est dit « Hachem dit à Moché, descend avertis le peuple... et il en tombera beaucoup » (Chémot 19;21). Rachi explique que même s'il devait en tomber qu'un seul, il compterait « beaucoup » pour Moi, fin des paroles du Kéli Yakar.

C'est pourquoi ce compte est bien plus qu'un simple dénombrement et c'est une élévation! Chaque juif est d'une extrême importance aux yeux du Tout-puissant. Ce décompte particulier des Bnei Israël viendra répondre à tout celui qui se considère loin d'Hachem, et qui est incapable de s'en rapprocher.

Notre Paracha qui est lue chaque année avant la fête de Chavouot, fête du don de la Torah, vient sensibiliser chacun de nous. Hachem vient nous dire par ce décompte, que « **toi aussi tu es important, « toi » aussi tu as les capacités pour aborder l'étude de la Torah.** Preuve en est de ce décompte où « les têtes de toute la communauté des enfants d'Israël » sont dénombrées, au même titre que Moché Rabénou et les Princes des

Sim'ha Bismuth bat Warda

Moché Chemla ben Sim'ha



Tribus d'Israël! Tout le monde à sa place, le droit et les compétences pour étudier. Chavouot est la fête du Matane/don de la Torah, c'est aussi celle de la Kabala/réception de la Torah. Lors de tout don, une personne expédie et une autre réceptionne. À Chavouot, Hakadoch Baroukh Hou est l'expéditeur : Il va nous donner à nouveau la Torah, au niveau individuel. Nous, nous serons les destinataires. Cependant, pour optimiser ce don, il nous faudra être prêt à devenir des réceptacles.

Dans la suite des versets la Torah emploie « vous les dénombrez/tafkidou selon leurs légions, toi et Aaron... ». Ce terme « tafkidou/dénombrer », à la même racine que le mot « tafkid », qui signifie un rôle, pour dire que **chacun à un rôle très précis et indispensable.**

En effet le Mégualé Amoukot (\$186) écrit que les 600 000 âmes des Bnei Israël sont comparées au nombre de lettres qui composent le séfer Torah. Il rajoute que le mot « ISRAËL » constitue les acronyme de « Yech Chichim Ribo Otivot Latorah » c'est-à-dire « il y a 600 000 lettres dans la Torah ».

Cependant dans nos dans un séfer torah on ne trouve que 304'805 lettres, soit environ deux fois moins que le nombre de Bnei Israël, comment accorder ces deux informations?

Les lettres dans le séfer Torah son constituées d'assemblages de plusieurs lettres. Par exemple le Aleph est composé d'un "Vav" et de deux "Youd", le khét est composé de deux zain, le hé est composé d'un dalet et un youd. Tandis que des lettres comme le Vav et le Youd comptent pour une lettre. On retrouve ce décompte à la fin du 'Houmach Emek Davar qui d'après un calcul précis nous amène à 600.000 lettres et des poussières.

Le chiffre de 600,000 implique toutes les lettres qui sont imbriquées l'une dans l'autre. On comprend que **chaque juif est indispensable l'un de l'autre, chacun est une pièce indispensable de la Torah d'Hachem.**

Relevez/séou et dénombrez/tafkidou, le choix de langage utilisé par la Torah pour recenser les Bnei Israël prend tout son sens, **Hachem prend en compte chacun de nous.**

Ainsi, le premier commentaire de Rachi sur cette paracha qui dit qu'Hachem « **les compte à tout moment** », bien qu'il ne les a dénombré qu'à certaines occasions, nous apprendre que sans cesse, à tout instant, chaque Juif a un rôle propre et spécifique devant son Créateur. **Lorsque Hachem nous compte « par amour », c'est bien pour accorder Son importance à chaque Juif et souligner que dans tout l'univers, il est l'être doté du plus grand mérite d'accomplir la volonté divine.**

Chabat Chalom et 'Hag Saméa'h!

Rav Mordékhaï Bismuth ☎ 054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com



SPECIAL CHAVOUOT

OFFREZ UN PANIER DE PRODUITS LAITIERS POUR UNE FAMILLE EN ISRAËL

26€ 52€ 104€





« Ils avoueront la faute qu'ils ont commise » (5,7)

Dans ce passage, la Torah traite de la lourde faute commise envers Hachem par tout individu retenant de façon illicite le bien d'autrui emprunt, vol, non-paiement d'un salaire, Pourquoi la Mitsva de l'aveu des fautes, qui constitue la Mitsva de Téchouva (repentir), a précisément été dite concernant la faute du vol? En réalité, Hachem dépose des forces, des potentialités et de la vitalité en chaque personne. Lorsqu'un homme faute, il prend ces forces que Hachem lui a donné et il les dévie de leur objectif qui est de faire la Volonté Divine. Toutes les forces lui ont été attribuées pour faire Sa Volonté, et lui il les utilise pour la transgresser. En cela, chaque faute constitue un vol. L'homme vole cette vitalité qui lui vient d'Hachem, et c'est donc sur cette interdiction de voler que la Torah formule la Mitsva de l'aveu et de la Techouva. (Hidouché Harim)

« Que Hachem éclaire Sa face pour toi et te soit bienveillant » (6,25)

Rabbi Aviğdor Miller commente : étant donné que D. agit mesure pour mesure (guémara Sota 8b), D. éclaire Sa face pour ceux qui éclairent, illuminant leur face, visage à leur prochain. Selon le Sforno, la notion de « Que D. éclaire » renvoie au fait que D. t'éclaire afin que tu sois capable de percevoir la sagesse infinie de la Torah ... La personne jouit de la quiétude



nécessaire pour s'élever au-dessus de ses besoins matériels élémentaires. Selon Rabbi Nahman de Breslev : Souris à la vie, et D. te donnera de véritables raisons pour sourire. Selon le Zohar Haquadoch : Lorsqu'une personne offre un visage lumineux ici-bas, une présence lumineuse l'éclaire d'en-haut. Rabbi Matya ben Harach dit : Sois le premier à saluer tout home (Pirké Avot 4,15). Selon la Guémara (Bérahot 17a), personne n'a devancé le salut de Rabbi Yochanan ben Zakai, même un non juif au marché. Dans Avot de Rabbi Nathan (12,3) il est écrit qu'Aharon, le cohen gadol, utilisait le fait de saluer autrui comme un moyen de l'influencer positivement. Devant l'amour d'Aharon, les personnes en venaient à penser : Aharon me salut à chaque fois d'une manière amicale (bien que j'ai fauté). Comment oserai-je lui faire face une autre fois si je faute ? De cette façon, Aharon empêchait les personnes de fauter.

« Ils imposeront ainsi Mon Nom sur les enfants d'Israël, et Moi, Je les bénirai. » (6, 27)

Quand un homme est célèbre et honoré des autres, son épouse, surnommée « femme d'untel », en retire aussi de l'honneur. S'il en est ainsi, explique Rabbi Israël Hofstein zatsal, auteur du Avodat Israël, les enfants d'Israël sont plus honorables que les anges célestes, du fait que le Créateur les appelle par Son Nom. Nous sommes comme Sa fiancée, comme il est dit : « Alors, Je te fiancerai à Moi pour l'éternité. » Tel est le sens de notre verset « Ils imposeront ainsi Mon Nom sur les enfants d'Israël » : ils seront désignés par le Nom de Dieu, car ils constituent Son peuple bien-aimé. Par conséquent, « Je les bénirai » de toutes les bénédictions, tandis que toute l'armée céleste s'accordera sur le fait que l'honneur du peuple juif est aussi celui de l'Eternel.



NE PAS DEVENIR CHAUSSURE...

Cette semaine on rapportera une intéressante anecdote du rav Bidermann Schlitta. L'histoire remonte à plus d'une cinquantaine d'années lors d'un Chéva Berakhot (repas de la semaine du mariage). L'habitude est d'accompagner les repas de noces par des paroles de Tora. A l'occasion se lèvera dans l'assistance un grand rav. L'homme dira : « Avant de me marier j'étais très turbulent ! L'étude de la Tora ne m'intéressait pas véritablement, comme on le dit : l'étude de la Tora et moi cela faisait 2 ! Jusqu'au moment où le Rebbé (l'instituteur) de la classe me prenne à part et me raconte cette fable. Il y a avait une fois une vieille chaussure qui était venu devant le BETH DIN pour trainer en justice le ... Sefer Tora ! La chaussure évoqua devant le BETH DIN tout son malheur et l'injustice poignante de son histoire : « Messieurs les juges... Au départ tous les 2, moi et le Séfer Tora étions promus au même avenir ! En effet, tous les deux nous avons partagé la même étable, et mangé ensemble le foin et l'avoine dans la même étable. Or, un beau jour est arrivé dans la ferme un scribe et il a acheté mon amie (la vache) et après l'avoir abattu rituellement, il vendit sa viande au boucher tandis que sa peau il en fit un Sefer Tora. Depuis lors, à chaque fois que ce Sefer Tora apparaît dans n'importe quelle assemblée, tout le monde se lève, l'embrasse (quand il n'y a pas corona) et lorsque le Séfer devient trop vieux et abimé alors on l'enterre avec beaucoup de respect en terre au cimetière (et au grand jamais on fait son incinération)... Tandis que moi, messieurs les rabbins, mon sort est bien différent ! Un jour -qui n'était pas beau- est venu un commerçant, il m'a acheté et de ma peau il fit des chaussures... Depuis lors je suis voué à être piétiné dans la rue du soir au matin, je sens mauvais, etc... Et lorsque mon propriétaire ne me trouve plus à son goût, il me jette désinvoltement dans le grand sac poubelle de la maison et je suis voué à être incinéré avec toutes les ordures du quartier ! Est-ce que vous

trouvez cela juste que mon copain ait tous ces honneurs tandis que j'hérite de toutes ces malédictions ? » Fin de la petite fable. C'est alors que le professeur se tourne vers moi en me demandant quelle sentence je donnais ? Je répondis que la chaussure a raison: ce n'est pas juste ! Le rav me coupa et dira... « Nou, nou (pour les hébraïsants cela rajoute dans la véracité de l'anecdote), la chaussure a oublié de préciser une chose ... C'est qu'avant de faire la peau de vache des parchemins il fallait beaucoup la travailler ! Au début on doit tremper les peaux dans des produits chimiques intenses afin de la laver, puis la peau est travaillée et on n'oubliera pas de sanctifié tout ce travail au nom de la sainteté du Séfer Tora, enfin on la coupera et l'amincira jusqu'à ce qu'elle devienne une fine feuille. Elle aura reçu de nombreux coups avant d'arriver à une épaisseur convenable pour faciliter l'écriture du Sofer. Et ce n'est pas tout. Avant que le Sofer ne se lance dans cette vaste entreprise qu'est l'écriture d'un Séfer Tora, il sanctifiera son écriture puis commencera l'écriture (pour un Séfer Tora il ne faut pas moins d'un an de travail d'arrachepied, 8/10 heures par jours). Par contre, pour la chaussure les choses auront une toute autre tournure. Après avoir fait quelques trempages dans de l'acide, on transformera rapidement cette peau en élégante chaussure, et c'est tout ! Donc tu comprends la différence entre les deux ! Et le Rav rajouta : » Pour que tu acquières la grandeur de la Tora il faut endurer de nombreux coups et travaux ! Des efforts dans l'étude, passer ses journées et ses nuits à étudier la sainte Tora, travailler son caractère (avec sa femme et ses enfants...) et alors tu arriveras à la Tora ! Mais si tu ne veux pas cela (comme les Ba'hourim le disent : « Ayéfouth ha'homer... ») alors tu seras comme cette vieille chaussure ! C'est à ce moment que ce jeune Ba'hour mit toutes ces forces dans l'étude, et deviendra un des grands de la Tora.



Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12



SPECIAL CHAVOUOT

OFFREZ UN PANIER DE PRODUITS LAITIERS POUR UNE FAMILLE EN ISRAËL

26€ UN PANIER

52€ DEUX PANIERS

104€ QUATRE PANIERS



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

De VALENTIN à AVRAHAM (suite et fin)

Après avoir été lâchement dénoncé, Avraham fut arrêté et emprisonné par la police qui informa immédiatement ses parents que leur cher fils avait été retrouvé, mais que celui-ci avait abjuré la religion chrétienne en se convertissant au judaïsme. Bouleversés, ses parents accoururent, et insistèrent pour ramener leur tendre Valentin à la raison et dans sa religion d'origine. Les plus hautes autorités religieuses intervinrent également dans ce sens, lui expliquant l'immense honte pour ses parents, une famille de nobles, d'avoir un fils qui avait aussi mal tourné. Mais en vain, toutes leurs argumentations restèrent parfaitement stériles.

Ses parents d'une richesse incommensurable, étaient prêts s'il renonçait en public au judaïsme, de lui construire un beth hamidrach privé, où il pourra étudier seul et sans contrainte. Mais **Avraham répondait sans faiblir que la loi juive constituait sa conviction profonde et sacrée et qu'il était prêt, s'il le fallait à mourir par fidélité à sa foi.**

Un Jour, un évêque important de l'église lui expliqua que son attitude était tout à fait illogique et voici ses paroles : **« Si D.ieu avait voulu que tu sois Juif, Il t'aurait fait naître de parents Juifs. Mais puisque tu es né de parents chrétiens, cela prouve qu'il veut que tu sois chrétien, comme tes pères! »**

Mais Avraham lui répondit : **« Lorsque Hachem a donné la Torah au Mont Sinai. Il l'a tout d'abord proposée à toutes les nations du monde, qui l'ont refusée. Cependant Il n'a pas fait du porte à porte vers chaque individu pour lui proposer la Torah. Il l'a présentée aux chefs de chaque peuple et nation. Parmi eux, certainement y avait-t-il eu nombres de personnes qui auraient souhaité recevoir la Torah; mais elles en furent empêchées par les décisions de leurs autorités. Toutefois Hachem ne prive aucune créature de la récompense qu'elle mérite. Il a prévu dans Sa bonté suprême que les âmes des descendants de ceux qui auraient voulu recevoir la Torah seraient dispersées dans toutes les générations et accéderaient individuellement à leur place dans le peuple Juif par une démarche vers leur conversion. Inversement, parmi l'ensemble des Enfants d'Israël qui acceptèrent la Torah, il devait bien y en avoir qui personnellement, auraient préféré la refuser. Mais portés par l'acceptation de l'ensemble du peuple, ils sont entrés dans la vie Juive, malgré eux. Leurs descendants forment ceux qui ont trahi et quittent le Judaïsme à une époque ou à une autre. »**

L'évêque déconcerté et voyant qu'ils ne réussissaient pas à influencer le fils Potočki, n'avait pas d'autres choix de lui infliger d'atroces souffrances physiques et morales. Après un long emprisonnement et un procès pour hérésie, il fut condamné à être brûlé vif à Vilna, le second jour de Chavouot de l'année 1749. Sentence qu'il accepta de grand cœur, en expliquant même, **qu'il était heureux de purifier son corps par le feu, de tous aliments impurs qu'il avait consommés avant de devenir Juif.**

Le Gaon de Vilna lui envoie un message lui offrant la possibilité de le secourir en utilisant la Kabbale. Mais Abraham ben Abraham refuse, **préférant mourir « al kiddoush Hachem/en sanctifiant le nom de D.ieu »** et s'enquiert auprès du Gaon de la prière qu'il devra réciter juste avant de mourir. Le Gaon de Vilna le manda de réciter la bénédiction suivante : **« Baroukh ata Ha-Chem...vetsivanou leqadèch eth chemo be'rabim/Béni sois-Tu...qui nous a ordonné de sanctifier le Nom en public ».**

Comme il était en ces temps très dangereux pour un Juif d'assister à l'exécution, la communauté juive envoya un Juif ne portant pas la barbe, pour se mêler à la foule afin qu'il puisse l'écouter et lui répondre « amen ». Il réussit aussi, par corruption, à se procurer quelques cendres du martyr, lesquelles furent ensuite enterrées dans le cimetière juif.

Le Jour même de son exécution est né Rabbi Haïm de Vologin, le plus grand des disciples du Gaon de Vilna, fondateur de la grande Yéchiva de Vologin. En 1796 le Gaon de Vilna quitta ce monde, et fut enterré juste à côté de Avraham ben Avraham.

On considère que Chavouot est le moment de raconter l'histoire de Potočki parce Chavouot est l'anniversaire de son exécution. **Une réflexion doit venir à l'esprit :** Chavouot étant la « célébration » du don de la Torah au mont Sinai et le moment d'accepter de recevoir la Torah, les arguments qu'utilisa Avraham contre l'évêque, de l'attitude de nos pères lors du don de la Torah peuvent nous inspirer sur la manière de prendre sur nous les engagements et notre façon d'accepter la Torah. Étaient-ils parmi l'ensemble des Enfants d'Israël qui acceptèrent la Torah, ou ceux portés par l'acceptation de l'ensemble du peuple ?

(Retrouvez la première partie sur www.ovdhm.com)



Savez-vous pourquoi?

POURQUOI MANGE-T-ON DES PRODUITS LAITIERS À CHAVOUOT?

1) Lors du don de la Torah au Mont Sinai, le peuple juif reçut à ce moment-là les instructions relatives à l'abattage des animaux et à la préparation de la viande pour la consommation. Jusque-là, les Hébreux n'avaient pas reçu ces lois et donc toute leur viande ainsi que leurs ustensiles furent dès lors considérées comme « non cachères ». La seule autre possibilité qui s'offrit à eux fut donc de manger des laitages qui sont des aliments qui ne nécessitent aucune préparation préalable.

2) La Torah est comparée au lait, comme le dit le verset : « Comme le miel et le lait, [la Torah] coule sous ta langue » (Cantique des Cantiques 4:11). De même que le lait a la capacité de subvenir totalement aux besoins nutritifs de l'être humain (comme dans le cas d'un nourrisson), la Torah procure toute la « nourriture spirituelle » nécessaire à l'âme humaine.

3) La guématria (valeur numérique) du mot 'halav/lait, est de 40. Nous consommons des produits laitiers à Chavouot en souvenir des 40 jours de passa Moché sur le Mont Sinai durant lesquels il reçut des instructions sur toute la Torah. La valeur numérique de 'halav, 40, a également une signification plus profonde en ce sens qu'il y eut 40 générations depuis Moché, qui consigna la Torah Ecrite, jusqu'à la génération de Ravina et Rav Achi qui rédigèrent la version finale de la Torah Orale, le Talmud. De plus, le Talmud commence avec la lettre mèm - guématria 40 s'achève également avec un mèm.

4) Selon le Zohar, chacun des 365 jours de l'année correspond spécifiquement à l'un des 365 commandements négatifs de la Torah. Quelle mitsva correspond au jour de Chavouot ? La Torah dit : « Apportez des Bikourim (premiers fruits) au Saint Temple de D.ieu ; tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère » (Exode 34:26). Comme le premier jour pour apporter des Bikourim est Chavouot (en fait, la Torah appelle Chavouot « la fête des Bikourim »), la seconde moitié de ce verset 6 au sujet du lait et de la viande 6 est le commandement négatif qui correspond au jour de Chavouot. Ainsi à Chavouot, nous prenons deux repas, un avec des laitages et l'autre avec de la viande, en prenant bien soin de ne pas les mélanger.

5) Le Mont Sinai porte également le nom de Har Gavnounim, la montagne aux pics majestueux. Le mot hébreu pour fromage est guevina, qui s'apparente sur le plan étymologique à Har Gavnounim. De plus, la guématria de guevina (fromage) est de 70, ce qui correspond aux « 70 facettes de la Torah ».

6) Moché a été sauvé des eaux le 6 sivan, et il a refusé d'être allaité par une non-Juive. C'est pour rappeler ce mérite que nous consommons des plats halavi.





L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

DES MAISONS FLORISSANTES

Dans le livre "Hayé Olam", l'idée suivante est exposée: le Mont Sinaï ressemble à un temple temporaire pour accueillir la présence divine. L'obscurité, le nuage et le brouillard autour du Mont Sinaï ressemblent à des cloisons. Au sommet de la montagne, il y avait un feu qui ressemblait au Saint des Saints où la présence divine règne. La Mékhilta dans le Yalkoute Chimoni rapporte: "Moché entra dans le brouillard où se trouve Elokim". Comment y est-il entré? Grâce à son humilité. Comme il est écrit: "Et Moché est le plus humble de tous les hommes de la terre". Celui qui est humble a le potentiel de faire régner la présence divine sur terre aux côtés de l'homme.

Nos sages affirment (Torat cohanim) que tout comme Moché monta sur le Mont Sinaï, il entra à tout moment dans la Tente d'assignation. En effet, le midrache enseigne que Moché avait cette permission car il était le support de la présence divine grâce à son humilité.

A Chavouot, il y a une coutume de décorer les synagogues et les maisons de branches, de verdure et de fleurs. Nous comprenons que l'on

décore les synagogues qui sont les centres de torah et de crainte de Dieu. En effet, le Mont Sinaï fut recouvert de fleurs (Lévouch 474), et à la fête du Don de la torah, tout est fleuri. Mais pourquoi les maisons? Car les maisons, même si elles ne symbolisent pas le Mont Sinaï, elles



sont la résidence de la présence divine. "Un homme et une femme qui se sanctifient méritent que la présence divine règne entre eux". Comment mériter la présence divine à la maison? Grâce à une véritable humilité et des concessions réciproques.

L'entêtement prend sa source dans l'orgueil, tandis que la concession prend sa source dans l'humilité. Si c'est l'orgueil qui domine, "un feu les dévore". Non pas le feu du Mont Sinaï, mais le feu de la polémique et de la dispute, le feu de la querelle, le feu du guéhénom.

Transformons nos demeures en temple dans lequel puisse résider la présence divine, en paradis fleurit, en source de lumière. Avec humilité et concession, en tournant la page, en effaçant toute rancune, avec de la gentillesse, de la patience et de la retenue.

Rav Moché Bénichou



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

DONNER POUR RECEVOIR

La Paracha de Bamidar doit toujours être lue avant la fête de Chavouot, afin de ne pas juxtaposer, nous enseignent Tossfot (Mégouila 31b), les malédictions de Bé'houkotaï, avec la fête. Notre Paracha nous permet aussi de mieux nous préparer à Chavouot, qui est le don de la Torah, grâce au Midrach Rabba (1;72) qui nous enseigne, à partir de notre verset, la façon dont nous l'avons reçue. **La Torah a été donnée au-travers de trois choses : l'eau, le désert et le feu. L'un des points communs entre ces trois éléments, c'est leur gratuité d'acquisition.**

En effet, le feu et l'eau sont des éléments naturels à la libre disposition de chacun (même si aujourd'hui nous payons le service qui nous approvisionne à domicile). Quant au désert, il est tout autant à l'abandon : vous pouvez aller y habiter, personne ne viendra vous réclamer quoi que ce soit. Il en est de même pour la Torah, elle est posée « al keren zavit », celui qui la veut va la chercher. Elle n'est pas liée à un homme en particulier, mais à tout le monde et dans la même mesure. Elle est un héritage pour chacun d'entre nous, quel que soit notre niveau. Elle est accessible à tous et de ce fait, **chacun se doit de s'investir pour elle** et la pratique des Mitsvot.

Pendant, creusons un peu plus notre sujet, **pourquoi avons-nous besoin de ces trois éléments ?**

Le Rav Moché Stern, dans son commentaire sur le Midrach, nous aide à déterminer la symbolique de ces trois éléments. Ce que le Midrach nous enseigne nous permet de tracer les règles de conduite que nous devons appliquer, d'une part pour acquérir la Torah, d'autre part pour nous pénétrer de sa morale.

Le feu est le symbole de l'enthousiasme sacré et de l'entrain joyeux avec lesquels nous devons accueillir les paroles de Torah. Il représente également l'ardeur qui doit nous animer lors de l'accomplissement des Mitsvot. Il signifie aussi le sacrifice de la vie pour Hachem, comme en témoigna notre père Avraham, qui refusa de céder à la Avoda zara et se laissa pour cela jeter dans la fournaise.

L'eau en est un autre moyen d'acquisition, elle représente l'humilité et la modestie, puisque naturellement, elle coule du haut vers le bas. Elle

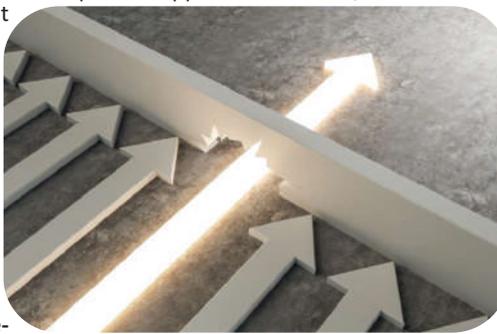
nous fut prodiguée dans le désert par le plus humble des hommes, comme il est écrit (Bamidbar 12 ; 3) : « ... et l'homme Moché très humble, plus que tout homme qui fût sur la surface de la terre. ». Elle symbolise aussi la pondération, le sang-froid, les gestes réfléchis, indispensables pour éviter de tomber dans les fosses de la passion et du vice. Enfin, elle nous rappelle le dévouement collectif de nos ancêtres, attestant d'une foi inébranlable en la promesse Divine lors du passage de la mer rouge. Ils n'hésitèrent point à s'y précipiter lorsque leurs oreilles entendirent : "Ordonne aux Bnei Israël de se mettre en marche." (Chémot 16 ; 15)

Pour finir, **le désert symbolise la modération dans la jouissance des biens matériels**, afin d'être capables de recevoir la Torah. Comme il est écrit

au sujet de Yaakov : " ... du pain pour se nourrir et des vêtements pour se couvrir..." (Berécht 28 ; 20) La course effrénée aux biens matériels ne s'accorde pas avec les principes de notre Torah. Le désert symbolise le réceptacle que tout homme doit être. Celui qui voudra être "Mékabel ète HaTorah/acquérir la Torah" devra être humble et se considérer à sa juste mesure : tels la poussière de la terre, le sable... (tout en étant conscient de sa valeur intrinsèque). Il faut savoir dépasser le matériel de ce monde pour laisser la place à la spiritualité. La Torah ne pénètre en nous que si nous lui faisons de la place. Le désert symbolise également

la confiance illimitée en Hachem puisque le peuple L'a suivi dans le désert, dans un pays aride et dénué de tout. Tout comme le désert ne produit aucun fruit, la Torah doit se pratiquer dans un élan de piété excluant tout calcul, dans un total désintéressement, sans attendre de récompense ici-bas. Ce que l'on appelle la Torah Lichma.

Le Rav Dessler nous enseigne que l'on ne peut prendre que ce qui a été donné, et que l'on ne peut acheter (avec de l'argent et des efforts pour réaliser cet achat) que ce qui est offert à la vente. Celui qui désire recevoir la Torah doit se trouver là où on la « vend », c'est-à-dire dans les maisons d'études ou dans les synagogues. Toutefois elle ne s'acquerra qu'au prix d'un effort intensif. Chavouot et Kabalat Hatorah ne se feront qu'avec un enthousiasme, une humilité et un don de soi illimités !



SPECIAL CHAVOUOT

OFFREZ UN PANIER DE PRODUITS LAITIERS POUR UNE FAMILLE EN ISRAËL

26€
UN PANIER

52€
DEUX PANIERS

104€
QUATRE PANIERS



Autour de la table de shabbat, n°440 Bamidbar- Chavouot



Ces paroles seront étudiées Lé-ilouï Nechama d'un grand de la Thora, Rabbi Vémori, Rav Mordéchaï Ben Ouriah (Broïde) וקלל Que son souvenir soit source d'une grande bénédiction pour toute sa famille, ses élèves et le Clall Israël

Lag Ba'omer - l'âme est immortelle !

Qui veut le beau cadeau ?

La fête de Chavouot tombera la semaine prochaine soit mardi soir prochain (11 Juin) et sera précédée par la lecture (Shabbat) du début du 4^{ème} Livre de la Thora, "Bamidbar" (le désert) et ce n'est pas un hasard. C'est une allusion au fait que la Thora est proposée à tous (elle n'est pas l'apanage de certains) à l'image du désert qui n'a pas de propriétaire. En effet, alors que nous avons marché pendant 49 jours (au-delà de la frontière égyptienne) nous avons eu l'extrême privilège de recevoir de la Main du Tout-Puissant la Sainte Thora. Je dis "cadeau exceptionnel" car elle révolutionnera la vie du peuple et donnera un sens à toute la création. Car une question doit **normalement** perturber tout homme qui se respecte : à savoir **pourquoi sommes-nous venus sur terre ?** Les libéraux (semble-t-il en voie de disparition) diront que c'est pour que l'homme s'épanouisse au maximum, qu'il profite de la vie sous tous ses angles. Les plus raffinés diront que ce bipède (l'homme) doté d'une bonne intelligence et en plus de sentiments est venu pour développer son sens culturel, les arts et la musique...

Toutes ces réponses sont *intéressantes, soit*, mais elles ne répondent pas à de grandes énigmes qui existent depuis l'aube des temps, entre autre, à savoir pourquoi y a-t-il autant de souffrances, d'iniquités en un mot, **le mal sur terre ?**

Lorsque Hachem a donné la Thora à son peuple, Il a offert, gratuitement, une clef de lecture aux événements du monde. Comme par exemple, c'est la Paracha de la semaine dernière qui l'enseigne, les problèmes de sécurité proviennent d'un manque d'étude de la Thora. Les grandes souffrances découlent d'un **mauvais comportement des hommes**, en particulier les **interdits concernant les mœurs (incestes et les « Zomos »), le respect de la vie et de la possession d'autrui.**

A l'exemple de ce prosélyte qui est venu voir un grand d'Israël, le Rav Hillel Hazaquen en lui demandant de le convertir alors qu'il se tient sur un pied (c'est-à-dire de la manière la plus expresse possible). Le Rav lui dira un grand principe : **"Ce que tu ne veux pas que l'on te fasse, ne le fait pas à autrui ! Tout le reste est l'explication de ce principe. Vas et étudie** (le Talmud, Midrash etc... Shabbat 31.)» ! Seulement la Thora n'est pas seulement un livre formidable qui nous donne des réponses à de nombreuses interrogations fondamentales, c'est aussi une **connaissance qui va nous affiner et nous élever.** En cela on deviendra plus saint et on se rapprochera de notre Créateur. A l'exemple de Rav Yossef (grand Rav du temps du Talmud il y a 1800 ans). Il avait l'habitude de dire (Pssahim 68 :) le jour de Chavouot à sa maisonnée, de préparer une génisse (un plat succulent) et répétait que sans la Thora (qu'il avait apprise avec beaucoup d'abnégation) il ressemblerait alors à tous les "Yossefs" de la terre (ndlr : d'ailleurs ce prénom et le plus usité dans le monde avec tous ses dérivés : Youssef, Joseph etc.). C'est-à-dire que Rav Yossef était conscient que toute la Thora qu'il a apprise l'a fait grandir au-delà du commun des mortels. Ce même phénomène, nous pouvons le voir clairement avec le déferlement de haine et de cruauté véhiculés par tous ces mouvements soi-disant démocrates et soucieux de la paix des peuples...

Un autre exemple édifiant c'est cette personne morte dans un crash d'hélicoptère, avec ses ministres. Il était le symbole d'un croyant et cependant, il a amené dans le même temps à la potence des milliers de ses

concitoyens sous des prétextes religieux... je n'ai jamais entendu une seule fois dans un seul discours de mes Rabanims (et Barouh Hachem j'ai entendu de très nombreux discours depuis les bancs des Yéchivots et les Collélims en Terre Sainte et pas une seule fois je n'ai entendu, Léhavdil Elef Havdalot, ces éminentes personnalités faire un seul appel au meurtre contre les infidèles, ni contre aucune nation sur terre.) C'est donc une autre preuve que notre communauté se distingue d'entre toutes car elle a reçu **le message du Sinai : droiture et équité.**

Plus encore, dans la Téphila (prière du matin) on dit : "Tu nous a donné la Thora de vérité, et Tu as ensemencé en nous la vie éternelle...". C'est-à-dire que grâce à ce Don, **on héritera du monde à venir.** Forcément toutes les vicissitudes de la vie n'auront plus beaucoup d'importances en comparaison de la récompense éternelle. Notre vie qui a pu être remplie, à D.ieu ne plaise, d'une multitude de rancunes, difficultés etc... Il nous apparaîtra, après nos 120 ans, rétroactivement comme ces petits garçons de 5/6 ans qui jouent sur la plage en bordure de mer à faire des châteaux de sables alors qu'une tierce connaissance (âgé de 7 ans) prend une pelle en plastique pour détruire l'œuvre de ses copains (par convoitise). Beaucoup de pleurs et de cris résulteront de l'action de l'intrus. **C'est juste que pour l'enfant de 6 ans, c'est son monde qui s'écroule mais en grandissant il comprendra l'insignifiance de la petite bataille.** Pareillement après nos 120 ans, on verra la vie sous un angle totalement différent ... Et alors, bonjour les dégâts et les véritables regrets (de ne pas avoir fait plus)...

Lors de la fête de Chavouot le Clall Israël a l'habitude de lire la Méguila de Ruth. Comme vous le savez, cette jeune dame est la fille d'un monarque de la région (Moav) et a fait le choix de sa vie : quitter la vie de palais dans laquelle elle a grandi pour accepter le joug de la Thora. Sa démarche est remarquable, mais qu'est-ce qui l'a poussée à tout "plaquer" ? Je pense qu'elle a vu la grande nullité de cette vie d'apparat (à l'exemple du château de sable et de ces trois jeunes enfants)... Cependant pour adhérer à sa nouvelle vie, cette veuve, sans le sou en poche, doit glaner les épis de Péa (Tsédaqua) dans les plaines de Bethléem. Cela montre autre chose encore, la pratique de la Thora n'est pas seulement un mode de vie (social), **mais cela touche à l'âme.** A l'image des paroles du Saint Or Ha'haïm (dans Béhouquotai) rapportées la semaine dernière. Il écrit que **l'application de la Thora a une douceur et une saveur inégalée au monde. Et qu'au travers d'une seule Mitsva un homme/femme peut arriver à une si grande proximité avec Hachem, que toutes les futilités de ce monde n'auront plus aucune importance.** C'était le moteur de la Guérouit (conversion) de Ruth.

Le SIPPOUR

L'histoire se passe en Pologne au Milieu du 18^{ème} siècle.

Ce cas de conversion est des plus connus dans le Clall Israël, c'est celui du fils du Duc Pototsky Hachem Yquom Damo. Il s'est déroulé dans la Pologne du milieu du 18^{ème} siècle. Cet homme est né dans la famille très prestigieuse Pototsky qui possédait une fortune considérable. La famille possédait 999 domaines dans la Pologne d'alors... Et pour la petite histoire, encore jusqu'à l'avant-guerre, les polonais disaient entre eux "être riche comme le Duc Pototsky...". Le fils du Duc, Valentin(!), a été éduqué dans les meilleurs séminaires catholiques de Pologne. Et pour parfaire son éducation religieuse,

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

il a été envoyé jusqu'à... Paris dans les établissements de l'église. Seulement, Valentin à Paris tombe sur un 'Tanah', une bible juive... Très vite il se désintéressera de tout l'enseignement catholique et dirigera toute son attention vers les sources juives... C'est à Paris qu'il étudiera en secret le Talmud auprès de Talmidés Hahamims de la capitale française. C'était dans la plus grande discrétion, car il faut savoir que pour un noble de son rang; qui était destiné au plus haut niveau dans la prêtrise polonaise, adhérer à la religion de Moïse signifiait sa mise à mort! Cependant, son engouement était tellement grand qu'il décida de faire le pas de non-retour : la conversion. Pour cela il fuit à Amsterdam, et là-bas il accepta de tout son cœur la loi de Moïse! Il changea son nom et s'appela Avraham! Le niveau spirituel de cet homme était exceptionnel. Il est rapporté que quelques temps avant sa conversion on le voyait dans sa chambre à l'approche de Shabbat, en train de tourner en rond entre ses quatre murs en disant : 'Qu'est-ce donc le Shabbat, Qu'est-ce donc Shabbat?!' C'est à dire qu'il ressentait la sainteté du Shabbat s'approcher! Entre temps, les recherches de ses parents et des gens d'église s'intensifièrent et il dû fuir la Hollande pour la lointaine Lituanie. Là-bas, il se cacha dans une bourgade à côté de Vilna. Tout le temps de son séjour il trouva refuge dans une Choûle et la totalité ses journées il s'adonnait à l'étude de la Thora. Son aspect extérieur était celui d'un Juif craignant Hachem avec le port du Talith et des Tephillin du matin au soir. Les gens de la bourgade ne connaissaient pas son identité mais voyaient en lui un homme saint. Seulement les recherches des parents et de l'église s'intensifièrent, et finalement il fut découvert dans ce petit village. La police l'envoya à Vilna pour trancher sur son sort. Là-bas il fut emprisonné et l'église décréta sa mise à mort au bûcher! Ses parents firent aussi le voyage jusqu'à Vilna pour le persuader de revenir à sa religion d'origine. Sa réponse était catégorique : en aucun cas il ne reniera la Thora et les Mitsvots! Ses parents lui proposèrent même de lui construire une maison pour lui seul dans un des domaines de la famille et là-bas, il serait entièrement libre de pratiquer le judaïsme mais officiellement, aux yeux de l'autorité catholique il devrait renier le judaïsme! Sa réponse là aussi sera catégorique: la VÉRITÉ l'emporte sur tout le mensonge! Les gens de l'église vinrent aussi le voir pour l'empêcher de revenir sur sa décision. Et même après beaucoup de sévices et de tortures que lui infligea la religion 'de l'amour', il n'abdiqua pas!

On mentionne, qu'avant de l'amener au bûcher, les tortionnaires s'approchèrent pour lui demander pardon et le supplièrent de ne pas les châtier lorsqu'il montera pour le monde de la vérité. Sa réponse fut : "ça ressemble à un fils du Roi qui encore enfant jouait avec les autres fils des nobles de la cour royale. Et lors d'un jeu, un des enfants donna des coups au prince. Le prince dira à l'autre enfant : quand je serai Roi, je te ferai payer sur ta vie les coups que tu m'as infligés . Lorsque le fils accéda au trône, l'ancien noble eu très peur pour sa vie . Mais le Prince sur son trône lui dit : « du haut de mon rang, et du fait de tous les honneurs qui me sont accordés, les coups que j'ai reçu encore tout jeune n'ont plus aucune importance... ». De la même manière dira Avraham à ses bourreaux, « dans le monde à venir, toutes ces souffrances que vous m'avez infligées apparaîtront ridicules par rapport à la grandeur de mon salaire .»

Durant la période de son emprisonnement le Gaon de Vilna qui avait alors 29 ans vint le visiter. Et lors d'une visite il vit Avraham angoissé. Le Rav de Vilna lui dit : « Pourquoi ta mine est-elle assombrie? Voilà que tu vas bientôt sanctifier le Nom de Hachem devant tout le monde »

La réponse du Guer/converti fut : "Je n'ai AUCUNE crainte vis-à-vis de la mort .C'est uniquement que je crains par rapport au fait que ni mon père, ni ma mère n'ont la foi dans le D. unique »

Le Gaon lui répondit immédiatement d'après un verset de Isaïe et de son interprétation que le père du Guer c'est Hachem. Donc il n'a pas à craindre car il a la meilleure des filiations . D'autre part, il est rapporté que le Gaon a

demandé à Avraham s'il ne voulait pas s'évader de sa geôle par le biais de la Kabala (Chémot Haquédochim). Avraham répondit que NON . Il veut faire la grande Mitsva de sanctifier Hachem dans sa mort . Le jour dit était le 2^{ème} jour de Chavouot 1749, le Guer Avraham fut amené sur la grande place de Vilna. La populace était au grand complet, seule la communauté juive craignant des représailles, se cachait dans les maisons. Lorsque le condamné passa à côté de la maison du Gaon, les volets de la maison s'ouvrirent. Avraham posa alors au Gaon une question : 'Est-ce qu'il devait presser le pas, car il allait accomplir une Mitsva ou ralentir le pas car c'était ses derniers instants sur terre? Le gaon lui dit : « La Mitsva que tu as devant toi est encore plus grande, donc presse toi de la faire » Le Guer partit d'un pas allant et TOUT le long du chemin il chanta des chants de louanges à Hachem sur l'air de 'Barouh Elokénou Ché Bérarenou Lichvodo connu jusqu'à nos jours dans les Yéchivots. Incroyable! Il monta sur le bûcher et mourut en criant le Chéma Israël... L'église interdit l'enterrement de ses cendres, jusqu'à ce que le Gaon demande à un des Juifs de la ville (qui ne portait pas la barbe et donc n'était pas reconnaissable parmi les gentils) de rassembler les cendres d'Avraham le saint. Ce fut fait, et le Gaon donna une bénédiction de longévité à ce Juif. Il vécut jusqu'à 112 ans!! (Extrait d'un chapitre du livre 'le Gaon de Vilna' de Rav Eliah' Chlita) Comme on le voit, cette histoire du fils du Duc Potostsky dépasse de loin l'entendement, et votre serviteur a élagué beaucoup d'autres faits extraordinaires qui sont liés à l'histoire d'Avraham Potostsky, ce converti. Pour nous, qui sommes très loin de ces niveaux de droiture et de foi, on apprendra quand même du Guer Potostsky : la centralité pour la vie d'un Juif, du Monde Futur... Le monde de la Vérité et du Salaire pour les efforts que l'on fait sur terre pour la Torah et les mitsvots. Dommage de passer à côté du Message. Et d'autre part, si pour mourir en tant que Juif ce saint homme a sacrifié ce qu'il a de plus cher, alors certainement que cela nous donnera beaucoup d'énergie et d'entrain pour que l'on puisse VIVRE en tant que BON JUIF jusqu'à 120 ans !

Coin Hala'ha : On a l'habitude pour la fête de Chavouot de mettre de la verdure et des fleurs dans les synagogues et dans les maisons en souvenir du Don de la Thora (le Mont Sinaï était fleuri). Autre Minhag, celui de manger des plats lactés le premier jour de Chavouot (Rama 494.3).

Le Michna Broua enseigne qu'on peut commencer par les laitages puis on devra changer la nappe (et bien-sûr les ustensiles), se rincer la bouche (vérifier aussi les mains), manger un aliment dur (comme par exemple un morceau de pain) et continuer le repas Bassari/"viande" : on n'aura pas besoin de faire le Birkat Hamazone avant de poursuivre le repas. On fera attention de **ne pas manger du fromage dur** car dans ce cas le Minhag (Rama Yoré Déa 89.2) est d'attendre 6 heures. Chavouot tombe le 50^{ème} jour du décompte de l'Omer. On devra donc attendre la tombée de la nuit pour faire la prière du soir et le Kidouch de Yom Tov (494.1).

Autre coutume : faire la veillée de la nuit consacrée à l'étude de la Thora ou de la lecture du Tiquoun de Chavouot.

Shabbat Chalom et Hag Saméah pour tous les Rabanims, Avréhims et le Clall Israel.

Paix en Israël, le retour des captifs et la protection de toute la population à Tsion et en Gola

Qu'on ait la chance de recevoir la Thora en toute pureté et dans la joie.

**David Gold Soffer pour toute demande voici mon téléphone
00972 55 677 87 47 e-mail dbgo36@gmail.com**

Une Bénédiction à Mendel Melloul et à son épouse (Raanana) à l'occasion de la naissance de leur fils, qu'ils aient le mérite de le voir grandir dans la Thora et la crainte du Ciel, et une Brakha aux grands parents.

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Bnei Shimshon

Drachotes basées sur les écrits extraordinaires du Zera Shimshon
 Le Zera Shimshon, Rav Shimshon Haim ben Rav Naham Michael Nachmani,
 est né en 5467 (1706/1707) et quitta ce monde le 6 Eloul 5539 (1779).
 Il promet à tout celui qui étudiera ses livres de grandes délivrances et bénédictions



Bamidbar תשפ"ד • Le Zera Shimshon, l'étude qui apporte des délivrances • 133

Pertes du Zera Shimshon

דברי דבינו

אות ג

וזהו הטעם שאמרו במדרש הנ"ל (במד"ד
 ב, ג), שבשעת מתן תורה, שראו ישראל
 המלאכים שהיו עושים דגלים, נתאו
 לדגלים, והקדוש ברוך הוא אמר למשה,
 לך ועשה אותם דגלים וכו', ועיין שם.
 שהרי כתיב (שמות יח, כג) 'וגם כל העם הזה
 על מקומו יבא בשלום', וכשכל אחד מכיר
 את מקומו, מתקיים השלום ואין מחלוקת.
 כמו שאמרו במדרש (ב"ר ג, ו) על פסוק
 (בראשית א, ד) 'ויבדל אלהים בין האור ובין
 החשך', שעשה שלום ביניהם. ומלאכי
 השרת שיש שלום ביניהם, נעשו דגלים,
 ואף ישראל נתאו לדגלים, כדי שהיה
 השלום ביניהם.

וכן בלעם, כשראה אותם דגלים, אמר, מי
 יוכל לגע באלו (במד"ד ב, ד), דהואיל שאין
 מחלוקת ביניהם, שעשוים דגלים מבדלים
 כל אחד לפי מקומו, אין דבר רע פוגע בהם.
 כי שרש השטן הוא מערבוב (ראה תקני זוהר
 תיקון סז, צח, א), והשלום הוא כלי מחזיק
 ברכה (עוקצין פ"ג מ"ב), ואין שטן ואין פגע רע
 (ע"פ מלכים א', יח). וזהו שבשעת העגל בא
 שטן וערבב העולם (שבת פט, א).

Connaitre Sa Place

L'inspiration céleste: les drapeaux d'Israël et le message de l'organisation

Le Midrash nous offre un récit fascinant sur le moment où le peuple d'Israël a reçu la Torah. Au milieu d'un dévoilement divin extraordinaire, ils ont aperçu l'organisation parfaite des anges dans les cieux, chacun sous son drapeau. Inspirés par cette vision de structure et d'harmonie, ils ont demandé à Moshé de pouvoir eux aussi adopter un système similaire.

Drapeaux et tribus: un symbole d'unité et d'identité

Hashem a accédé à leur requête, et chaque tribu d'Israël s'est ainsi vu attribuer un drapeau unique. Ces étendards n'étaient pas de simples décorations ; ils servaient de repères visuels permettant à chaque famille de retrouver facilement sa place dans le campement.

Le Midrash Rabba (chapitres 2, paragraphes 4 et 7) et Rachi sur Bamidbar 2:2 confirment ce rôle pratique des drapeaux. De plus, Bamidbar 24:2 décrit l'admiration suscitée par ces bannières chez Bilam.

Plus qu'un simple repère: un modèle céleste

L'organisation des tribus autour du Michkan reflétait un modèle cosmique encore plus profond. Les quatre groupes de

הוצאת הגליון והפצתו לזכות

לעילוי נשמת

הרה"ח רבי יצחק דוד ב"ר אברהם אליהו דיל פרידמן נלב"ע ג' סיון תשס"ט ת.נ.צ.ב.ה.

לעילוי נשמת

האשה הצדקנית מרת ברכה איידל רחל זילברברג ע"ה בת הרה"ג רבי יעקב חיים ישראל ברגר אבדיק קהילת אהבת ישראל קליבלנד נלב"ע ז' סיון תשס"ב ת.נ.צ.ב.ה.

ישועה וברכה

עמרם חביב בן הרב צדוק לרפואה שלימה ובריאות איתנה הצלה וברכה ולכל הישועות

ברכה והצלחה

דניאל אורי בן רגי'נה מלכה שיזכה לעשירות שפע ברכה והצלחה בכל הענינים ולהשלמת העסקאות בקרוב ממש

זש"ק והצלחה

רפאל בן סופיה זוגתו נמלי בת אליסיה שיזכו להפיק בזש"ק בקרוב הצלחה מרובה פרנסה טובה ועשירות וברכה בכל הענינים

ברכה והצלחה

שאל בן רחל להצלחה וברכה גדולה בכל הענינים מתוך נחת וכלי לחץ ורואג

ברכה בשפע

ברוך צבי ניסים בן שושנה לאה להצלחה גדולה בכל עסקיו פרנסה טובה ועשירות

trois tribus, dirigés par Réouven, Yéhouda, Ephraïm et Dan, imitaient la disposition des quatre créatures entourant le Kissé Hakavod (trône céleste).

Des symboles puissants: les emblèmes des tribus

Chaque drapeau tribal portait un symbole brodé chargé de sens:

- **Réouven:** les doudaïm (mandragores), dont les racines ressemblent à un être humain, rappelant le visage humain sous le trône céleste.
- **Yéhouda:** le lion, symbolisant la force et le leadership.
- **Ephraïm:** le taureau, représentant la puissance et la persévérance.
- **Dan:** l'aigle, figurant la liberté et l'élévation spirituelle.

Au-delà de l'organisation: le message de la paix

Le Zera Shimshon va plus loin et analyse la motivation profonde des Bnei Israël. En voyant les anges organisés, ils ont compris que "celui qui connaît sa place apporte la paix et bannit la discorde". Le Talmud (traité Ouksin) souligne que "la paix" est le "réceptacle" le plus précieux de la bénédiction.

חדש! חדש!
זרע שמשון
המבואר
חומש במדבר

תורמים ורואים ישועות אל תחמיצו

02-80-80-500
05271-66450
347-496-5657

[/https://www.zerashimshon.co.il/donation](https://www.zerashimshon.co.il/donation)

הספר שמחולל פלאות. אלפים נושעו בהבטחתו.

Brand new!

The Famous Rav Shalom Perel on Zera Shimshon

ארץ ישראל
02-80-80-600

U.S.A
716-229-4808

London
0333-300-2515

Hebrew 155 * Yedish 248
English 385

Reconnaitre sa place: la clé de l'harmonie

Lorsque chacun connaît sa place, la paix s'installe. C'est ce que les Bnei Israël ont perçu dans l'organisation des anges: cette vertu essentielle de "connaître sa place".

Le Zera Shimshon explique que c'est pour cette raison que Bilam, voyant les campements d'Israël, ne put les maudire. Il comprit que "chacun est à sa place" et que "la paix règne parmi eux", rendant sa malédiction inefficace.

De plus, les portes des camps empêchaient la visibilité entre les tribus, évitant ainsi la jalousie et les conflits. Ne pas voir ce que possède le voisin permet de ne pas l'envier et de se concentrer sur sa propre place.

La jalousie, source de conflits

La jalousie, née du désir de posséder ce qu'ont les autres (fonctions, richesses, etc.), est à la racine de nombreux conflits et guerres. Ne pas accepter sa place, c'est refuser ce que Hashem nous a donné et nourrir des sentiments négatifs envers ceux qui semblent mieux lotis.

Conclusion: l'harmonie par l'acceptation de sa place

En acceptant notre place, nous embrassons ce que Hashem nous a destiné et vivons dans le shalom (paix). C'est alors que la bénédiction divine se répand sur nous.

Shabbat shalom

יוצא לאור ע"י זרע שמשון ע"ר * 580624120
(auteur du livre Bnei Shimshon, drachotes commentées du Zera Shimshon, contact Bneishimshon@gmail.com)
et publié à l'aide de l'organisation mondiale du Zera Shimshon

Pour recevoir le feuillet, merci d'envoyer une demande au mail: zera277@gmail.com ou en téléchargement sur le site zerashimshon.com
Contacts, Rav Israel Zylberberg 05271-66450 Rav Paskesz mbpaskesz@gmail.com 347-496-5657

ניתן להפקיד בבנק מרכנתיל (17)
סניף 635 מ.ת. 71713028 ע"ש זרע שמשון
כמו"כ ניתן לתרום בכרטיס אשראי

Pour ceux qui souhaitent
dédier l'étude du feuillet pour l'élévation
de l'âme d'un proche

Merci de contacter
Israël: 05271-66-450
Etats-Unis: 347-496-5657

זכות הצדיק ודברי תורתו הקדושים יגן מכל צרה וצוקה, ויושפע על הלומדים ועל המסייעים בני חיי ומזוני וכל טוב סלה כהבטחתו בהקדמת ספריו





Dans les sables arides du désert du Sinaï, un événement d'une importance capitale se déroule : D.ieu ordonne le recensement des tribus d'Israël. Moïse, fidèle serviteur de l'Éternel, s'acquitte de cette tâche méticuleuse, dénombrant 603 550 hommes âgés de 20 à 60 ans, aptes à porter les armes et à défendre la nation naissante. La tribu de Lévi, quant à elle, fait l'objet d'un décompte distinct, comptant 22 300 individus âgés d'un mois et plus. Cette tribu unique est choisie pour une mission sacrée : servir au Temple en lieu et place des premiers-nés, punis pour leur participation au veau d'or.

Deux termes pour un même dénombrement : "פקד" et "נשא", révélant des nuances profondes

La Torah, source de sagesse infinie, utilise deux termes distincts pour désigner le dénombrement de la tribu de Lévi : "פקד" (compter) et "נשא" (lever). Cette apparente contradiction attire l'attention du Or Ahaim, un commentateur érudit de la Bible, qui s'interroge sur la signification profonde de ce choix lexical.

"פקד" : un dénombrement ordinaire, précis et objectif

Le terme "פקד" est employé pour le dénombrement initial de la tribu de Lévi. Il s'agit d'un recensement simple et précis, visant à déterminer le nombre exact d'individus aptes à servir au Temple. Ce dénombrement revêt une importance cruciale pour l'organisation du service lévitique et la répartition des tâches au sein du sanctuaire.

"נשא" : un dénombrement porteur de sens, empreint de noblesse et de grandeur

En revanche, l'utilisation du terme "נשא" pour le second dénombrement de la tribu de Lévi revêt une signification bien plus profonde. Le Or Ahaim y décèle une notion de noblesse, de grandeur et d'élévation. Ce choix lexical n'est pas fortuit : il met en lumière la mission sacrée et privilégiée confiée aux Lévites.

La noblesse inhérente à la tribu de Lévi

La tribu de Lévi est choisie pour une tâche d'une importance capitale : porter l'Arche d'Alliance, symbole de la présence divine, et la table des offrandes. Cette mission sacrée confère à la tribu une noblesse et une grandeur particulières. Le terme "נשא" met l'accent sur

cet aspect honorifique, soulignant le privilège immense accordé aux Lévites. Ils ne sont pas de simples comptables, mais les gardiens des objets les plus sacrés du peuple d'Israël.

L'absence de faute et l'élévation spirituelle

Le fait que les Lévites n'aient pas participé au veau d'or joue un rôle crucial dans cette distinction terminologique. N'ayant pas commis de faute, ils n'ont pas besoin de "lever la tête" (implicite dans le terme "נשא"), comme le peuple d'Israël après son péché. Leur dénombrement reste donc simple et objectif, désigné par le terme "פקד".

Un écho dans la paracha "Ki Tissa" : l'élévation après la faute

Le Or Ahaim attire notre attention sur un parallèle intéressant avec la paracha "Ki Tissa". Dans cette section de la Torah, D.ieu demande au peuple d'Israël de "lever la tête" après le péché du veau d'or. Il les invite à se repentir, à expier leur faute et à se tourner à nouveau vers Lui. Le terme "נשא" utilisé dans le dénombrement de la tribu de Lévi résonne avec cette notion d'élévation spirituelle, soulignant la capacité des Lévites à servir D.ieu avec pureté et dévotion, malgré les fautes du peuple.

En conclusion : une richesse de sens dévoilée par l'analyse

L'analyse du Or Ahaim met en lumière la richesse et la profondeur du texte biblique. Le choix des termes "פקד" et "נשא" pour désigner le dénombrement de la tribu de Lévi n'est pas fortuit. Il reflète les différentes dimensions de cet événement : un recensement simple d'une part, et l'attribution d'un statut noble et privilégié d'autre part. Cette analyse nous invite à une lecture attentive et nuancée du texte sacré, révélant ainsi sa profondeur et sa sagesse infinie.